

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 8.79

Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 9

Téléphone 640

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Réc. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Les entretiens Hitler-Mussolini à Stra.

L'échéance des dettes de guerre.

M. Malvy, président de la commission des finances.

La Chine injustement accusée par le Japon.

La composition du nouveau cabinet belge.

Le chancelier Hitler arrivera aujourd'hui, jeudi, à Stra, près de Venise, où il aura avec M. Mussolini, qui y est déjà arrivé hier soir, des conversations qui, dit-on, dureront deux jours.

La question du désarmement sera sans doute étudiée. Mais il y aura beaucoup d'autres points à examiner : la crise inquiétante du marc et celle du commerce extérieur de l'Allemagne et de l'Italie.

Demain, vendredi, et samedi, la ville de Venise a prévu des manifestations en l'honneur du chancelier allemand, notamment un concert au palais ducal.

**

En ce qui concerne l'échéance des dettes de guerre de demain, vendredi, 15 juin, la série des défections continue.

Dans une note envoyée hier, mercredi, à Washington, le gouvernement letton annonce ainsi qu'il suspend les paiements à l'Amérique jusqu'à un règlement définitif de la question, la législation récente des Etats-Unis ne permettant pas de continuer des « paiements symboliques ».

A Londres, on déclare, dans les cercles de la Trésorerie, que la note américaine de mardi ne saurait apporter aucun changement à la décision britannique de n'effectuer aucun paiement le 15 juin.

On a fait remarquer, en particulier, qu'une reprise des paiements complets aboutirait à la dénonciation du traité de Lausanne, la Grande-Bretagne devant alors exiger des versements de ses propres débiteurs.

M. Neville Chamberlain fera demain ou après-demain une déclaration à ce sujet. Hier, mercredi, déjà, le cabinet britannique a examiné les termes de la réponse qui sera faite à la dernière note reçue de Washington.

A propos des paiements en marchandises, nous avons dit que les milieux américains intéressés ne tarderaient pas à protester contre la concurrence qui leur serait ainsi faite. On n'a pas signalé de protestations, mais elles ont dû avoir lieu, car un communiqué officiel déclare que les paiements en marchandises ne pourraient consister qu'en produits qui ne concurrencent pas les produits américains : caoutchouc, étain, whisky, chrome, manganeuse, etc.

D'autre part, on a fait remarquer que le gouvernement américain devrait obtenir sur cette question du paiement en marchandises l'approbation du Congrès. Il est douteux qu'il l'obtiendrait.

Enfin, le président Roosevelt vient de préciser qu'il n'accepterait des marchandises que comme paiement « partiel » des dettes de guerre. « La note de M. Hull au gouvernement britannique constituant une indication de moyen de paiement plutôt qu'une offre définitive ».

**

Hier, mercredi, à Paris, M. Malvy a été réélu, au premier tour de scrutin, président de la commission des finances de la Chambre, par 23 voix contre sept à son concurrent socialiste, M. Vincent-Auriol.

L'élection du bureau de cette commission, la plus importante de la Chambre, a pris, cette fois-ci, un caractère exclusivement politique. M. Léon Blum avait appuyé la candidature de M. Vincent-Auriol, en déclarant que le moment lui semblait venu pour le parti socialiste de manifester sa position à l'égard du gouvernement et des méthodes qu'il a employées depuis trois mois. M. Vincent-Auriol avait, d'autre part, déclaré qu'il avait l'intention de n'accepter les crédits militaires qu'après la révision des marchés conclus.

Après une suspension de séance, M. Paul Reynaud, au nom de ses collègues de la majorité, a déclaré que M. Blum, ayant porté la question de la présidence de la commission sur le terrain politique, ses amis et lui s'associeraient aux radicaux-socialistes qui ont adhéré à la trêve des partis. En conséquence, ils voteraient pour M. Malvy « qui, par son action à la présidence de la commission, a favorisé l'œuvre gouvernementale ».

Un fort mouvement s'était dessiné ces jours derniers, même parmi les radicaux, pour nommer un autre président de la commission. Mais des difficultés se produisirent quant au choix du candidat. Puis, M. Vincent-Auriol, sur les instances de M. Blum, se présenta. L'éventualité d'une présidence socialiste ne pouvait manquer d'avoir l'effet qui s'est produit, c'est-à-dire de grouper sur le nom de M. Malvy les voix de la majorité des communistes modérés et radicaux.

La réélection de M. Malvy est donc l'œuvre de M. Blum. Il ne faut cependant pas croire que la candidature d'opposition de M. Vincent-Auriol marque une nouvelle étape vers la rupture définitive entre radicaux et socialistes. La trêve des partis les sépare dans les scrutins de la Chambre parce que la sagesse commande aux radicaux de ne pas abandonner encore M. Doumergue. Mais l'union des gauches est prête à se reformer dans les commissions comme dans les consultations électorales, car le mot d'ordre « pas d'ennemis à gauche » continue à régner.

**

L'affaire du vice-consul japonais à Nankin s'est dénouée à la confusion du gouvernement de Tokio, qui menaçait déjà la Chine d'une expédition militaire parce qu'on ne savait pas ce que ce fonctionnaire était devenu. Le vice-consul a été retrouvé. Il avait eu un accès de neurasthénie, parce qu'il n'avait pas obtenu l'avancement qu'il espérait. Il s'était rendu, hanté d'idées funèbres, à la nécropole impériale, voisine de Nankin, où il était en train de creuser sa tombe quand on l'a découvert, sur les indications d'une paysanne à laquelle il avait acheté quelque vivres.

La Chine est donc lavée des soupçons dont on s'était hâté de la noircir, à Tokio, pour avoir le prétexte de lui faire violence. Cet incident montre à quoi elle peut s'attendre de la part d'un voisin sans scrupules, qui est à l'affût du premier prétexte bon ou mauvais pour étendre la main sur le territoire chinois, comme il l'a déjà fait avec la Corée et la Mandchourie.

**

Après six jours de crise, le nouveau cabinet belge a pu, comme on sait, être formé par M. de Broqueville, qui détient le pouvoir depuis le 20 octobre 1932.

C'est un ministère de coalition catholique et libérale, composé selon la même formule que le précédent, mais où les libéraux ont dû abandonner un portefeuille important : celui des affaires étrangères, que M. Hymans détenait depuis plusieurs années.

Au point de vue linguistique, le ministère se compose de six Wallons, six Flamands, et d'un représentant de l'agglomération bilingue de Bruxelles. Ainsi, M. de Broqueville a voulu satisfaire les Wallons qui ne s'estimaient plus assez représentés dans le précédent ministère.

Nous avons dit que le nouveau gouvernement était accueilli sans enthousiasme. Les milieux politiques considèrent, en effet, qu'il n'y a pas grand-chose de changé et qu'on s'est borné à remplacer la plupart des anciens ministres libéraux par d'autres, dont plusieurs

n'ont pas une personnalité aussi marquante que leurs prédécesseurs.

Mais, comme l'a écrit la *Libre Belgique*, les questions de personnes sont secondaires ; celle du programme est primordiale. « Le nouveau gouvernement, concluait le grand journal catholique belge, doit avoir un programme ferme et précis. Qu'il envisage enfin sérieusement la simplification et l'allègement de la fiscalité ! Qu'il décide enfin de réformer profondément les méthodes administratives ! Qu'il se déclare indéfectiblement attaché à la stabilité du franc. »

L'Angleterre catholique

a célébré le jubilé du cardinal Bourne

Londres, 12 juin.

A la cathédrale de Westminster, le 11 juin, le monde catholique anglais a fêté le jubilé sacerdotal de S. Em. le cardinal Bourne, qui a, en effet, été ordonné prêtre le 11 juin 1884.

Cinquante années d'apostolat ! Cinquante années pleines de gloire pour l'Eglise en Angleterre et qui ont résumé, par la grandeur de leurs événements, l'histoire joyeuse et triste de l'humanité. Sur ce demi-siècle, la grande figure de l'archevêque de Westminster se détache avec netteté par le caractère de sa personnalité et par l'importance de la tâche accomplie.

C'est pour remercier le Très-Haut de leur avoir donné un tel pasteur que les catholiques du Royaume-Uni s'étaient réunis à Westminster, où Mgr Butt dit la messe en présence de Son Eminence, qui entonna ensuite le *Te Deum*, et c'est pendant cette cérémonie que fut lue la lettre pontificale par laquelle, en souhaitant santé et prospérité à son fils aimé, le cardinal de Westminster, Sa Sainteté Pie XI a rappelé l'œuvre importante qu'il accomplit en Angleterre, dans le domaine religieux et social, s'attirant dès le début la sympathie filiale de ses fidèles et l'amitié respectueuse des autorités civiles.

Puis, Son Eminence apparut au balcon extérieur de sa résidence, à Ambrosien Avenue, où la foule assemblée lui fit une véritable ovation. Quel recueillement lorsque, en plein Londres, on vit cette foule se mettre à genoux dans la rue pour recevoir la bénédiction archiepiscopale. Prêtres et fidèles répondirent d'un commun accord au *Sit nomen Domini*, que Son Eminence prononça de sa voix claire et chaude ! Il serait difficile de se méprendre sur l'enthousiasme de respect et d'amour que les catholiques anglais ne manquent jamais de témoigner pour « leur » cardinal.

Dans les questions internationales, qui passionnent tout le monde, le cardinal Bourne maintient cette attitude digne et édifiante qu'il a su si bien adopter pour les affaires intérieures et sociales de l'Angleterre. Aussi ses avis et ses conseils sont-ils toujours sollicités et écoutés avec respect, non seulement par ses fidèles, mais aussi par ceux qui n'ont pas encore le bonheur d'appartenir à l'Eglise. On dit souvent que la question de la paix est un problème auquel les Eglises peuvent apporter une solution. Aussi nous avons souvent, en Angleterre, des manifestations organisées par telle ou telle Eglise, manifestations auxquelles sont conviées également les autres Eglises. Lorsque ces manifestations sont organisées uniquement par des catholiques, Son Eminence accepte parfois d'y paraître lui-même. C'est ainsi qu'il eut l'occasion de faire d'importantes déclarations sur la Société des Nations et les encouragements donnés par le Saint-Siège à l'organisation de Genève.

S'élevant contre un faux nationalisme et l'esprit futile d'internationalisme, l'illustre prélat a dénoncé comme une erreur le principe de libre détermination des peuples. « Ni les hommes ni les nations ne sauraient jouir d'une libre détermination véritable, a-t-il souvent déclaré. Et nous devons nous garder contre cette erreur énoncée, il y a vingt ans, par un homme d'Etat, alors à l'apogée de sa puissance, car, en réalité, toutes sortes de circonstances, comme l'histoire, la géographie et la politique, déterminent chaque nation. Et, cependant, il y a des gens qui veulent faire entièrement disparaître les nations. Or, c'est là une erreur fatale qui est condamnée aussi bien par la religion chrétienne que par la loi naturelle : les nations existeront toujours. L'amour de la patrie qui est chose sacrée, aussi bien que le respect des autres nations, sont deux choses imposées par Dieu lui-même. Jésus-Christ l'a dit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Nous sommes donc obligés de respecter les autres nations, de ne point nous mêler de

leurs justes droits, et de les aider de tout notre pouvoir. Si ce principe était respecté, il n'y aurait point eu tant de conflits dans le passé ; et en le négligeant, nous risquons de les perpétuer dans l'avenir. »

L'exaltation de l'amour du prochain et du patriotisme est le point central de l'attitude du cardinal Bourne, qui a su obtenir le respect de tous les partis et de toutes les organisations sociales du royaume. Son patriotisme est d'ailleurs un exemple agissant pour tous ; il l'a montré, en particulier, par le rôle très important qu'il a joué pendant la guerre et dans les mois qui suivirent l'armistice. Pour répondre aux attaques insidieuses de ceux qui représentaient l'Angleterre comme un pays matérialiste et essentiellement protestant, le gouvernement britannique, dont l'autorité s'étend sur plus de vingt millions de catholiques dans l'Empire tout entier, a confié d'importantes missions au cardinal Bourne, au « cardinal anglais » ; c'est ainsi que je le rencontrai en Egypte et en Palestine, où sa présence et son action ont contribué à raffermir le prestige de l'Angleterre parmi les populations catholiques du Levant. De Malte à Constantinople, tantôt à bord de bateaux de guerre, tantôt empruntant les courriers ordinaires, le cardinal Bourne a rempli d'importantes missions. Il est curieux de signaler à ce propos qu'il est le seul cardinal anglais qui ait visité Constantinople depuis que la cité tomba aux mains des Turcs, en 1453, et le premier cardinal qui s'y soit rendu, depuis que le légat du pape Nicolas V se fut échappé de Byzance, lorsqu'elle fut prise d'assaut par les infidèles. Il convient d'ajouter que, lors de ces missions dans le Levant, le cardinal Bourne a su donner de consolants encouragements aux missions catholiques du Levant. T. G.

M. Gœbbels à Varsovie

Varsovie, 13 juin.

Le ministre Gœbbels est arrivé à Varsovie à 3 h. 20 de l'après-midi, salué au nom du gouvernement par M. Pieracki, ministre de l'Intérieur.

M. Gœbbels, ministre du Reich, a fait, le soir, une conférence où se trouvaient M. Pieracki, ainsi que les représentants diplomatiques de l'étranger, à l'exception de l'ambassadeur de l'Union soviétique.

M. Gœbbels a parlé sur ce sujet : « L'Allemagne nationaliste-sociale, facteur de la paix européenne. » Il a dit que le nationalisme-social était spécifiquement allemand. Il n'a pas l'ambition d'étendre son activité par delà les frontières du Reich.

M. Gœbbels a traité de la question juive. « Qu'on se représente, dit-il, qu'avant que nous nous fussions emparés du pouvoir, les juifs avaient sur toute notre vie intellectuelle une influence prépondérante, qu'ils avaient entre leurs mains la presse, la littérature, la scène et le film ; que, dans les grandes villes, ils constituaient la majorité des médecins et des hommes de loi ; que, par le taux usuraire de leurs prêts, ils poussaient l'agriculture au bord de la ruine ; qu'ils avaient le parlement sous leur coupe, et tout cela en ne représentant que le centième de la population, et on comprendra qu'une réaction s'imposait. »

M. Gœbbels a dit :

« La jeune Allemagne est persuadée qu'il n'y a en Europe aucun problème qui puisse rendre la guerre nécessaire. Notre entente avec la Pologne est la preuve que Hitler et son gouvernement se sont sérieusement attaqués à l'œuvre de réconciliation des peuples. »

« Notre retraite de la Société des Nations et de la conférence du désarmement ne sont pas en contradiction avec ces dispositions. Le monde ne doit-il pas saluer toute tentative de résoudre par de nouvelles méthodes les grands problèmes de notre temps ? Le monde doit trouver leur solution. L'Allemagne soupire après cette solution, et avec elle tous les peuples qui exigent de leurs hommes d'Etat que la paix soit rendue à notre Europe si éprouvée. Quant à l'Allemagne, elle est prête à collaborer à cette œuvre. Elle tend toujours à ses anciens ennemis, dont elle espère qu'ils deviendront un jour ses amis, une main cordiale. »

Nouvelles diverses

Le commissaire soviétique Litvinof a fait visite hier, mercredi, à Berlin, au ministre allemand des affaires étrangères von Neurath.

— Le général Weygand va faire, à Londres, une visite de caractère privé.

Le conflit entre la Catalogne et le pouvoir central

Barcelone, 13 juin.

Le gouvernement catalan a mis en vigueur la loi d'affermage des terres, annulée par le tribunal des garanties constitutionnelles.

Les partis de gauche se sont rangés aux côtés du gouvernement catalan, tandis que les partis de droite se sont mis en opposition avec lui.

Madrid, 13 juin.

Commentant le grave différend survenu entre le gouvernement de Madrid et celui de Barcelone, *El Socialista* en rejette la faute sur le gouvernement de Madrid. Le Parlement est mort, conclut-il, et le gouvernement a reçu le coup de grâce.

El Liberal demande qu'on forme sans perdre de temps le gouvernement national qui aurait dû succéder au gouvernement Lleroux, le 5 mai.

Les autres journaux voient dans l'attitude des membres du gouvernement de la gauche catalane une manœuvre inspirée par les socialistes et les républicains de gauche pour renverser le ministère.

El Sol, républicain du centre, affirme qu'on va vers une rébellion qui peut entraîner des conséquences extrêmement graves. Il demande que les Cortès soient dissoutes et que les gauches reviennent au pouvoir pour faire de nouvelles élections.

El Debate, organe conservateur, a l'impression qu'on arrive à la phase aiguë de la manœuvre politique commencée depuis quelque temps déjà par les gauches, sans scrupules sur le choix des moyens.

Madrid, 14 juin.

Les ministres se sont réunis, hier mercredi, en conseil, sous la présidence de M. Ricardo Samper. La note officielle communiquée après la réunion déclare :

« Le gouvernement s'est occupé du débat qui a eu lieu aux Cortès comme suite à la sentence du tribunal des garanties constitutionnelles relative à la loi d'affermage votée par le parlement catalan. Les ministres approuvent le discours prononcé mardi à la Chambre par M. Samper et se sont solidarisés avec lui. Diverses mesures se référant à cette affaire ont été prises. Un vote de confiance a été accordé au président du conseil pour mettre en pratique ces mesures au moment opportun. »

Madrid, 14 juin.

A l'issue de l'entretien qu'ils ont eu avec M. Samper, les chefs des groupes parlementaires ont décidé de laisser toute latitude au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires à l'application en Catalogne de la sentence du tribunal des garanties constitutionnelles.

Madrid, 14 juin.

Le président du tribunal suprême et le procureur de la République ont reçu des instructions pour que la loi d'affermage votée par le gouvernement catalan ne puisse pas être appliquée par les tribunaux.

La préparation militaire belge

Charleroi, 13 juin.

Le représentant bruxellois de la *Gazette de Charleroi* a eu un entretien avec M. Devèze, ministre libéral de la défense nationale.

Interrogé sur les travaux de fortification en cours, M. Devèze a précisé qu'ils sont poussés avec vigueur. « Il faut agir de telle façon, a-t-il ajouté, que, si nous ne pouvons éviter une guerre, la bataille décisive puisse se livrer à la frontière. » Il reste à créer une ligne de repli sur le Bas-Escout et à organiser une vaste tête de pont au sud de Gand. Cette tête de pont, M. Devèze veut qu'elle soit prête pour le printemps de 1935.

Le ministre a, d'autre part, déclaré qu'il avait demandé à l'état-major général de l'armée d'étudier la formation de corps de réserve. « Dès maintenant, a affirmé M. Devèze, je puis vous dire que la garnison de la position d'infanterie au sud de Gand sera constituée. »

M. Devèze a conclu en démentant la légende selon laquelle il y aurait désaccord entre le ministre et l'état-major général.

M. Devèze a insisté sur le fait que la Belgique assumerait la défense intégrale de son territoire en l'organisant à la frontière même.

Il a exprimé sa satisfaction des intentions de la France de fortifier la frontière nord.

Enfin, il a clairement défini le caractère de coopération prévue entre la France et la Belgique. « La Belgique, a-t-il dit, libre de ses actes, nation souveraine, ne pourra jamais être entraînée dans une guerre qu'en raison de la violation de ses frontières. La France ne peut attendre de nous que l'accomplissement de notre devoir, qui est de ne pas permettre passivement qu'un adversaire se serve de notre territoire pour tourner par le nord les défenses qu'elle construit sur sa propre frontière. »

Les Sovjets renforcent leur arsenal pénal

Moscou, 13 juin.

Aux termes d'un décret rendu par le comité exécutif central, la peine de mort, ainsi que la confiscation de la fortune, puniront désormais les cas de haute trahison, d'espionnage, de livraison de secrets d'Etat ou de secrets militaires, de passage à l'ennemi et de fuite à l'étranger.

Le vice-consul japonais retrouvé

Londres, 13 juin.

On mande de Nankin à l'Agence Reuter : M. Kuramoto, qui avait disparu vendredi dernier, a été retrouvé par la police. Il est dans un état d'extrême faiblesse et donne des signes d'aliénation mentale.

Changhai, 13 juin.

On a retrouvé M. Kuramoto dans le champ funéraire de la dynastie des Ming, dans la banlieue de Nankin.

Changhai, 13 juin.

M. Kuramoto a été retrouvé dans une fosse creusée par lui-même, près des tombeaux des Ming. Il a avoué son intention de mettre fin à ses jours, n'ayant pas reçu l'avancement qu'il espérait après de nombreuses années de service diplomatique.

M. Kuramoto refuse de rentrer au consulat général du Japon.

Changhai, 14 juin.

M. Kuramoto a raconté ainsi son aventure au général chinois Ku Tchen Lun, commandant la garnison de Nankin :

« Vendredi, j'ai quitté le consulat pour aller à la Montagne Pourpre, proche des tombeaux des Ming. J'ai rencontré plusieurs loups. Je me cachai dans la grotte. Ayant eu faim, j'ai acheté des graines de melon, et comme j'ai eu faim à nouveau ensuite, j'ai offert à une femme mes boutons de manchette contre de la nourriture. »

Ce sont ces boutons de manchette qui ont permis à la police chinoise de retrouver les traces du disparu.

M. Kuramoto, exténué et hagard, repose au consulat japonais, où un docteur a été appelé.

Les bagarres et les attentats en Espagne

Madrid, 14 juin.

M. Alfonso Merry del Val, fils de l'ex-ambassadeur d'Espagne à Londres, a été arrêté. Des traces de balles ayant été relevées sur la carrosserie de sa voiture, la police le soupçonnait d'avoir participé à la fusillade qui, dimanche soir, rue Eloy-Gonzalo, a causé quatre blessés.

Les témoins n'ont reconnu ni la voiture, ni M. Merry del Val. On pense que celui-ci sera relâché à bref délai.

Saint-Sébastien, 14 juin.

On mande de Tolosa que, un gardien de nuit ayant interpellé un groupe d'une dizaine d'hommes qui suivaient la voie ferrée, ceux-ci ont fait feu, blessant le gardien. Les inconnus se sont enfuis, laissant sur place 11 bombes de 5 kilos et une de 10 kilos.

Toujours les Macédoniens

Sofia, 13 juin.

Dans une rue de Sofia, un Macédonien de la faction Michailof a été assassiné à coups de revolver par deux individus qui ont réussi à s'enfuir. On croit qu'ils appartiennent à la faction Protoguérof.

La victime serait l'assassin du Macédonien protoguéroviste Kamberof, tué l'année dernière dans une imprimerie où il travaillait.

Les grèves espagnoles

Madrid, 13 juin.

Le directeur général du travail a déclaré que la grève de Malaga tend à s'améliorer. Le commerce a rouvert ses portes. Le ravitaillement de la population est normal. On ne signale aucun incident important.

Madrid, 14 juin.

Le gouverneur civil de Madrid a déclaré que la grève des ouvriers agricoles était complètement terminée dans la province.

FRANCE ET YOUGO-SLAVIE

Paris, 13 juin.

Répondant à un discours prononcé par M. Yevtitch au banquet offert par les membres de la presse diplomatique française, M. Barthou, ministre des affaires étrangères, a rendu hommage à la délégation yougoslave pour la solidarité qu'elle a sans cesse manifestée avec la délégation française à Genève.

Avant de quitter Paris, M. Yevtitch a déclaré au représentant de l'agence Havas que les conversations amicales qu'il a eues avec le gouvernement français avaient eu surtout un caractère d'information et d'examen en commun des questions actuelles et que cette prise de contact direct ne doit être considérée que comme une application utile des méthodes pratiques de la diplomatie contemporaine.

Les bagarres communistes en France

Cannes, 14 juin.

Le colonel de La Rocque, président des Croix-de-feu, a donné, hier soir mercredi, une conférence à laquelle assistaient plus de 1500 personnes. Trois pelotons de gendarmerie, assistés de la police locale, assuraient l'ordre et avaient établi des barrages aux abords de la salle.

A la sortie de la conférence, de nombreuses bagarres ont éclaté, les communistes jetant des

pierres et projetant des flacons de pétrole enflammés sur les gendarmes.

Une barricade qui avait été édiflée fut enlevée après plusieurs charges. Une trentaine de manifestants ont été arrêtés.

Vers minuit, le calme était rétabli.

STAVISKY & Cie

Paris, 14 juin.

La commission d'enquête a entendu Georges Hainnaux, dit Jo-la-Terre, qui avait été arrêté et qui a été remis en liberté. Hainnaux a raconté comment il avait été mis en possession des talons de chèques Stavisky qu'il livra à l'inspecteur Bony. Il a dit que c'était Romagnino qui les lui avait remis et qui lui avait parlé de Bony, à qui Hainnaux en fit la livraison.

A l'issue de cette déposition, M. Mandel, un des commissaires, a annoncé qu'il avait la preuve que Hainnaux s'était concerté avec Bony.

(Hainnaux était une des créatures de Stavisky ; il faisait partie de l'équipe interlope du Club de jeux Frolic's, dans laquelle on croit qu'ont été recrutés les assassins de M. Prince.)

Semaine sociale de France

La XXV^{ème} session des Semaines sociales de France se tiendra, à Nice, du 23 au 29 juillet prochain, sous la présidence de Mgr Rémond, évêque de Nice.

Les travaux de cette session auront comme thème général le sujet suivant : ordre social et éducation.

Les loyers en France

Paris, 13 juin.

Le Sénat a adopté la proposition de loi qui suspend jusqu'au 1^{er} juillet 1935 la majoration de 15 % sur les loyers.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La catastrophe de l'Amérique centrale

Selon les dernières nouvelles relatives aux inondations et à l'ouragan qui viennent de désoler le Salvador, il n'y a aucun étranger parmi les personnes qui ont disparu au cours de la tourmente. Les aviateurs qui survolent les régions affectées disent que des milliers de personnes se trouvent sans logis. Les routes et les lignes ferroviaires ont été emportées, les ponts ont été détruits et l'eau recouvre de grandes étendues du pays.

On estime que le nombre des morts s'élève à plusieurs centaines.

La pluie provoque des désastres au Honduras

La ville d'Ocotepéc, au Honduras, aurait été détruite à la suite d'inondations de la Lampa. Cinq cents personnes auraient été noyées.

Collision de vaisseaux de guerre

Les deux navires de guerre anglais *Condington* et *Agata*, appartenant tous deux à la première flottille de contre-torpilleurs, sont entrés en collision dans les eaux de Malte, au cours d'opérations navales.

La collision n'a fait aucune victime. Elle a causé, par contre, d'assez sérieuses avaries aux deux bâtiments.

Orage au Chili

Hier mercredi, un nouvel ouragan s'est abattu sur Concepcion, détruisant 50 maisons. Il y a de nombreux blessés, mais on ne signale aucun mort.

Incendie de forêt

Un incendie a détruit, hier mercredi, environ 4 hectares de forêt d'Etat devant les portes de Berlin.

Un attentat par la poste

Au bureau de poste de la rue Bleue, à Paris, un paquet adressé au directeur de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques a fait explosion entre les mains d'un employé.

Deux personnes ont été blessées. L'une d'elles a été transportée à l'hôpital.

Le commissaire de police du faubourg Montmartre enquête.

On croit que c'est l'acte d'un fou.

SUISSE

Evasion d'un cambrioleur

Hier matin, mercredi, un cambrioleur, Edouard Rengl, né en 1907, a réussi à s'échapper du pénitencier de Lucerne.

Rengl, qui est électro-technicien, originaire de Lobesitz (Tchéco-Slovaquie), était célèbre pour ses cambriolages dans les gares et les bureaux de poste. Il avait déjà pu s'évader au mois d'avril de la prison de Sursee, mais il n'avait pas tardé à être repris. Son signalement est : grandeur environ 175 cm., porte probablement par-dessus les habits de détenu un pantalon bleu.

Contrebande de beurre

Il y a une quinzaine de jours une certaine quantité de beurre danois avait passé frauduleusement la frontière française à destination de Genève au moyen d'une camionnette. La brigade

mobile a arrêté en Suisse deux contrebandiers, Charles Moulin et Henri Roche, qui étaient précisément en train d'encaisser le prix du beurre entré en contrebande auprès d'un négociant de Genève.

Le taureau meurtrier

On nous écrit de Sion :

Un citoyen de Salins sur Sion, M. Dominique Filliez, âgé d'une cinquantaine d'années, a été assailli par un taureau devenu subitement furieux alors qu'il le conduisait au pâturage des Mayens. Après l'avoir terrassé d'un coup de corne, le taureau s'acharna sur lui et le piétina affreusement. Quand le domestique de la maison put intervenir, il était trop tard. Les blessures de l'infortuné Filliez étaient telles qu'il expirait peu après son transport à son domicile.

Echos de partout

La fête du cheval

Du Temps de Paris :

Nous n'en épargnons point et chacun a son tour. Nous allons maintenant célébrer le cheval. On nous annonce, pour le début de juillet, en l'honneur du cheval, une fête imposante. Cette fête aura lieu naturellement à Paris qui naguère traitait si rudement les chevaux. On ne sait pas encore si elle est organisée pour faire oublier aux chevaux modernes ce que leurs ancêtres ont souffert dans notre capitale, ou pour le leur rappeler en leur indiquant que les temps sont transformés, et que désormais ils n'ont plus à redouter grand-chose, au moins des hommes. Ils n'ont en effet plus grand-chose à redouter des hommes puisqu'ils ne leur servent presque plus à rien. Et comme les chevaux deviennent des êtres de luxe et des animaux d'exception, il est normal sans doute qu'on leur montre une sollicitude qu'on leur refusait lorsqu'ils consacraient toutes leurs forces et tout leur dévouement aux cruels bipèdes que sont les humains...

Le destin des chevaux est mélancolique. Un si magnifique passé, et pour quel avenir !

Ce déclin est-il précurseur d'une renaissance ? Pour la fête du cheval s'unissent dans un comité rayonnant le ministre du commerce qui est partout à sa place, le ministre de l'agriculture, car le cheval est spécialement rural quoiqu'il ait occupé une situation importante dans les cités, le ministre de la guerre, car le cheval a toujours facilité l'union du civil et du militaire, en accordant, il est vrai, et c'est bien légitime, une certaine supériorité au militaire. Lui-même n'était-il pas essentiellement guerrier ! Regardez-le, frémissant d'ardeur, frappant du pied la terre, s'élançant avec audace au-devant des adversaires armés, sentant de loin l'ennemi qui s'approche, répandant la terreur par le souffle de ses narines, répondant par sa voix à la trompette qui sonne la charge, inaccessible à la peur, marchant aveuglément contre le tranchant des épées. Il ne sait pas pourquoi il se bat, le cavalier ne le sait pas mieux que lui. Le spectacle est merveilleux.

Il est juste, par conséquent, que le ministre de la guerre prête son concours à une manifestation particulièrement honorable pour les chevaux.

On s'étonne toutefois que le ministre de l'instruction publique ou de l'éducation nationale ne fasse pas partie du comité de patronage. Le cheval, évidemment, n'est qu'un mammifère de l'ordre des pachydermes, mais il est l'animal qui a tenu l'un des premiers rangs dans la littérature de tous les pays. Et singulièrement dans la littérature française, qui a toujours été trop avertie du mouvement général des esprits et des cœurs pour laisser le cheval en dehors de ses préoccupations et de ses inspirations. Le cheval a joui d'une vogue éblouissante auprès des artistes et des écrivains.

Au reste, il a récompensé les écrivains qui l'obligeaient. Buffon lui doit beaucoup, Buffon est Buffon tout entier pour avoir dit de lui. Au fait qu'est-ce qu'il a dit de lui ? Il est des mots heureux pour tout le monde, et si Buffon a aidé au prestige du cheval, le cheval le lui a bien rendu.

Mais on ne peut être et avoir été. Les chevaux eux aussi le savent. Il est présumable que la fête du cheval — du cheval français — produira des résultats excellents au point de vue pratique comme au point de vue sentimental. Mais pense-t-on retrouver les temps héroïques où le cheval était un des rois incontestés de la création ? Les empires s'effondrent et les puissances se désagrègent. Il faut convenir que les chevaux ont la supériorité de s'adapter aux événements avec une noble indifférence. Ils ont d'ailleurs un refuge enviable dans la poésie. Bucéphale est à la retraite, mais Pégase demeure en activité. Les poètes n'ont pas changé de coursier. C'est peut-être pour cela que les poètes sont parfois un peu en retard.

Mot de la fin

Une femme à son mari :
— Les vraies richesses d'un royaume, a dit Bossuet, sont les hommes !
— ... Pas ceux qui, comme moi, ont une femme qui les ruine !

Chambres fédérales

Conseil national

Séance du 13 juin

Le code des obligations

M. Schirmer (Saint-Gall), radical, propose que les actions soient exclusivement nominatives et que leur transfert ne soit valable que si la société l'approuve expressément.

M. Wetter (Zurich), radical, combat ces propositions qui compliqueraient la liberté des transactions, nécessaire pour les sociétés anonymes.

Ces propositions sont également combattues par M. Baumann, chef de la Justice, et les rapporteurs.

Ce sont des complications inutiles que ces différences entre la valeur des actions. L'action doit rester une valeur de circulation.

M. Schmid (Argovie), socialiste, appuie les deux propositions qui sont repoussées à une majorité évidente.

A l'article 628, le même député présente un amendement aux termes duquel les reprises de biens et la contre-valeur des avantages particuliers accordés aux fondateurs doivent avoir la valeur effective d'un versement comptant.

Combattue par les rapporteurs, cette proposition est rejetée.

Le titre suivant traite de la protection des droits acquis.

L'article 660 dispose qu'une société ne peut ni acquérir de ses propres actions, ni les recevoir en nantissement.

M. Farbstain (Zurich), socialiste, propose d'ajouter que sont nuls les actes accomplis en violation de cette disposition.

Cette proposition est combattue par les rapporteurs, qui estiment les sanctions prévues comme suffisantes. L'annulation des actes d'achat s'achoppe à de grosses difficultés.

Cette proposition est repoussée.

A l'article 664, relatif aux réserves latentes, une minorité de la commission propose de prescrire d'une façon restrictive la manière dont ces réserves doivent être constituées.

M. Schmid défend ce point de vue, que combat M. Wetter, en montrant le rôle primordial joué par les réserves latentes dans notre économie nationale. Il faut se montrer large à cet égard. Ces réserves latentes servent à régulariser les dividendes, ce qui est conforme aux intérêts de l'économie nationale et empêche la spéculation.

La minorité ne veut pas de fonds cachés, destinés à stabiliser les dividendes, et demande que les réserves cachées soient déclarées à l'assemblée générale.

M. Wetter propose de biffer la disposition proposée par la majorité de la commission, selon laquelle l'administration est tenue de renseigner les contrôleurs sur la constitution et l'emploi des réserves.

M. Chassot (Fribourg) estime que le conseil d'administration d'une banque doit être informé de la formation des réserves latentes.

Pour M. Baumann, chef de la Justice, accepter la proposition de la minorité, c'est transformer les réserves latentes en réserves publiques.

La proposition de la majorité est un compromis entre la proposition Schmid et la proposition Wetter.

Les propositions de la minorité sont repoussées.

Les articles suivants sont adoptés sans débat. La discussion est interrompue à l'article 671. La séance est levée à 12 h. 30.

Conseil des Etats

Séance du 13 juin

M. Schmid (Thurgovie), agrarien, commente le budget de la régie des alcools, qui passe sans opposition.

On aborde ensuite la loi sur les banques. Le rapporteur, M. Thalman (Bâle-Ville), constate que les efforts tendant à la création d'une législation bancaire datent de 1914.

La commission a modifié le projet du Conseil fédéral dans le sens d'une délimitation plus précise du champ d'application de la loi. Elle a aggravé la responsabilité des organes de la banque; elle propose enfin de supprimer les articles relatifs aux caisses d'épargne à la construction, cette question devant être traitée séparément.

En ce qui concerne l'exportation des capitaux, la commission accepte les propositions du Conseil fédéral instituant le contrôle de la Banque nationale.

La commission unanime recommande l'entrée en matière.

M. Meyer, chef du Département des finances, expose la genèse du projet.

Il montre que le contrôle de l'Etat ne remplacera jamais la prudence de la direction. Aussi l'Etat ne saurait-il assumer aucune responsabilité quant à la solidité et la prospérité des banques. L'Etat ne fournit aucune garantie de solvabilité, mais il crée un régime qui prévient l'incurie.

L'entrée en matière est décidée à l'unanimité. La séance est levée.

La revision de la constitution fédérale

La jeunesse suisse recueille des signatures; les comités des partis discutent de l'opportunité de la revision; d'autres préparent à la fois des textes et cherchent une formule qui puisse rallier une majorité.

Parmi ces initiatives, celle qui tend à rétablir une économie familiale et corporative mérite une place à part.

La situation économique actuelle, les textes de la constitution fédérale en cette matière, ainsi que les mesures d'urgence que les circonstances imposent aux autorités fédérales provoquent d'après critiques, soulèvent des oppositions de plus en plus énergiques et jettent dans le camp des revisionnistes les classes moyennes et agricoles.

Notre régime économique avec ses trusts, ses monopoles, ses entreprises tentaculaires, ses tantômes scandaleux, ses krachs bancaires, ne peut plus être laissé aux influences individualistes qui livrent les faibles aux forts.

Un pays dans lequel les puissants ne sont limités dans leurs agissements ni par les mœurs, ni par les lois, devient une colonie livrée aux bons plaisirs de ceux qui osent tout parce qu'ils peuvent tout impunément.

C'est une discipline du bien commun qu'il faut restaurer; c'est la notion du service qu'il faut rétablir.

Les tentatives faites depuis 1874 pour confier à l'Etat cette fonction directive ont fait faillite. Elles n'ont rien sauvé de ce qu'il fallait protéger et elles mènent l'Etat à la ruine en le livrant aux factions groupées en vue de la conquête du pouvoir.

C'est cet étatisme, régulateur de la vie économique, gérant des intérêts matériels du pays, que les revisionnistes incriminent à juste titre. Il faut chercher ailleurs le remède aux maux, faciles à signaler, plus difficiles à guérir.

Sur ce problème qui est le troisième qui s'impose à l'heure actuelle, il y a des précisions qui doivent être à la base de la nouvelle constitution.

L'économie de demain doit, comme celle d'hier, affirmer la légitimité et la nécessité de la propriété privée, qu'il faut protéger contre le capitalisme spéculateur; elle doit favoriser les initiatives privées et ne plus les écraser sous le poids des monopoles publics ou privés, des sociétés anonymes irresponsables, des spéculations bancaires qui dilapident le patrimoine de chacun en enrichissant les aventuriers que les lois laissent impunis; il faut, de plus, que le sens des responsabilités soit rétabli dans les consciences et dans des textes précis.

L'économie doit avant tout redevenir humaine, c'est-à-dire faire vivre les hommes et les faire vivre en paix. C'est cette destination que le libéralisme a niée.

Pour que cette fin humaine de l'économie soit atteinte, il faut incorporer les activités individuelles dans leur cadre naturel, la famille, arrêter la prolétarianisation des masses en protégeant la propriété familiale, restaurer le plus grand nombre de familles de producteurs indépendants en arrêtant la course aux grosses affaires; rendre par le moyen des institutions professionnelles un patrimoine collectif aux travailleurs dépendants. Tel est le sens d'une économie familiale qui règle le mieux la production en vue de la consommation et qui est la plus apte à assurer une répartition des biens produits par tous conformément aux besoins de chacun.

Le monde se meurt parce que la richesse n'est plus orientée vers la vie humaine, mais se considère comme la fin suprême. De là, cette surproduction massive qui avilit les prix et tue les producteurs eux-mêmes; de là cette mécanisation abusive qui déshumanise la production et produit d'autant plus de chômeurs qu'elle produit plus de richesses; de là, aussi, cette inadaptation des produits aux besoins réels et à la puissance d'achat de consommateurs privés de travail et de toute fortune.

Il s'agit de placer l'économie dans un cadre qui se rapproche autant que possible de la famille et d'y introduire une discipline qui ait quelque analogie avec celle du foyer. Ce cadre est la corporation, groupant toutes les personnes qui exercent la même activité économique ou contribuent au même service social. Cette discipline est celle qui résultera des lois et règlements des organes corporatifs. Famille forte, profession forte parce que toutes deux dirigées vers ce but; unir les efforts de tous pour les faire vivre tous.

Familles unies, professions unies, parce que toutes deux placent leur idéal non dans l'or, ni dans le chiffre d'affaires, ni dans les statistiques glorieuses, mais dans la santé physique et morale de leurs membres, aimés plus que tout, servis avec sollicitude et protégés contre les risques innombrables de la vie et des métiers.

C'est à la famille qu'il faut rendre sa fonction économique en l'arrachant aux périls d'une concurrence sans discipline et sans loi. La renaissance d'une économie à cadre corporatif, à discipline professionnelle, est la condition préalable de toute renaissance de l'économie familiale.

Cette préoccupation si louable vaudra à notre jeunesse un appui actif et une sympathie chaleureuse de la part de ceux qui savent qu'un pays vaut ce que valent ses familles.

Dr A. S.

LE CONGRÈS RHODANIQUE

Précédant les fêtes du Rhône, le congrès rhodanien se tiendra à Lausanne, du 27 au 29 juin. Pour la première fois cette année, les séances de ce congrès, assemblées publiques et gratuites, ne se dérouleront pas pendant les journées de fêtes, mais les précéderont, afin de permettre à chacun de suivre dans leur totalité les manifestations des fêtes du Rhône.

Le congrès comportera cinq sections distinctes, au sein desquelles des communications, exposés et conférences du plus grand intérêt seront faits par des savants et spécialistes de France et de Suisse. Dans la section d'histoire et d'archéologie, que préside MM. Gilliard, professeur à l'université de Lausanne, et Maxime Reymond, archiviste de l'Etat de Vaud, il sera donné des communications qui méritent la plus vive attention. Il en est de même des sections de technique (président, M. Stucky, ingénieur et professeur à Lausanne), de géographie (président, M. Biermann, professeur à l'université de Lausanne), de météorologie et d'hydrologie (président, M. P.-L. Mercanton), et de tourisme (président M. Freymond, Lausanne).

Au total, une cinquantaine de savants et spécialistes participeront à ces séances et conférences, qui se tiendront au palais de Rumine. Il faut espérer que le public saura profiter de ces assises rhodaniennes pour applaudir les travaux de hautes personnalités françaises et suisses.

Le congrès sera présidé par M. Freymond, de Lausanne.

Concours international de musique Genève — Août 1934

Dans moins de deux mois, le concours international de musique de Genève recevra ses 20,000 hôtes, exécutants, accompagnants, mélomanes ou simples touristes. Le siège de la Société des nations, qui n'a pas été sans exercer un attrait spécial sur les Sociétés de tous pays, se doit de recevoir dignement ses visiteurs. Le comité du concours a eu le soin de s'assurer une trêve des passions politiques afin que puissent voisiner fraternellement les casques d'acier, les fascistes, les Algériens basanés, les Français coutumiers et fervents des concours, les aveugles et les tziganes hongrois, les montagnards suisses, les bûcherons canadiens, les légionnaires américains, les cheminots autrichiens, les impassibles Anglais, les Hollandais polyglottes, les Belges, dont une société suffit à elle seule à occuper un « train spécial », les Bulgares qui se mettent courageusement à l'étude du français pour concourir à égalité avec les autres sociétés.

Le président du jury sera M. Henry Février, compositeur de nombreux opéras, dont plusieurs firent le tour du monde, et directeur artistique de l'Echo des concours, revue orphéonique illustrée paraissant à Paris. La grande compétence et l'impartialité de cette éminente personnalité constituent une sûre garantie pour les sociétés concurrentes.

Le comité d'honneur est composé des directeurs des Conservatoires de Paris, Rome, Bruxelles, Genève, Bâle et Zurich, du ministre de Suisse à Washington, de plusieurs personnalités artistiques de grand renom, de notabilités politiques, des consuls généraux et consuls des pays participant au concours.

La grande fête de nuit offerte par l'Association des intérêts de Genève, qui aura lieu le dimanche 12 août, promet d'être une véritable solennité pyrotechnique.

Le comité du concours a été assez heureux pour obtenir que les Chemins de fer fédéraux accordent, non seulement aux membres exécutants, mais également aux personnes qui les accompagnent, une réduction de 60 % tant sur les billets d'aller et retour de la frontière à Genève que pour toutes excursions entreprises au départ de Genève.

Le concours international de musique, dont M. Marcel Guinand assume, comme pour celui de 1909, la présidence, occupera une place d'élite dans les annales des concours internationaux.

Une nouvelle fédération

On nous écrit de Sion :

Les producteurs valaisans de fruits et de légumes, groupant 17 syndicats avec plus de 1500 producteurs, viennent de se constituer en fédération et d'adopter leurs statuts définitifs.

Il est à prévoir que ce mouvement qu'on peut qualifier de corporatif, puisqu'il intéresse tous les producteurs de fruits et légumes, qui sont l'une des ressources principales du canton, ira se développant au grand profit de notre agriculture.

La liberté de réunion rétablie à Zurich

La municipalité de Zurich a décidé hier mercredi d'abroger son décret du 4 juin sur l'interdiction des assemblées. Dans un appel à la population, la municipalité exprime l'espoir que les partis politiques respecteront la tranquillité et l'ordre public et éviteront des provocations qui obligeraient la municipalité à prendre de nouveaux des mesures semblables.

Les morts



M. HANS MARTI le dévoué aviateur des missions catholiques sudafricaines, qui a trouvé la mort dans un accident survenu au cours de l'essai d'un avion Junker, dans la colonie du Cap.

Manifestation patriotique à Genève

Hier soir mercredi, a eu lieu à la Salle de la Réformation, à Genève, une manifestation organisée par les sociétés militaires et patriotiques cantonales, pour commémorer la mobilisation de 1914. Après une marche exécutée par la musique municipale de Genève, des discours ont été prononcés notamment par le lieutenant-colonel Moppert, président du comité d'organisation, et M. le colonel Guisan, commandant du 1er Corps d'armée, qui a rappelé que 3793 hommes étaient morts au service du pays et que, aujourd'hui, notre devoir est de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer notre sécurité.

M. Albert Picot, conseiller d'Etat, chef du Département militaire genevois, a mis en parallèle les deux dates 1914 et 1934. Il a demandé à tous de cultiver l'esprit d'attachement à la patrie.

La manifestation s'est terminée par le chant du Cantique suisse.

La protection de la nature

Il y a vingt-cinq ans que la Ligue suisse pour la protection de la nature poursuit le but de grande utilité publique de protéger la belle nature de notre pays, admirée et célébrée par tous les peuples du monde, la variété de sa parure végétale et la richesse de sa faune animale.

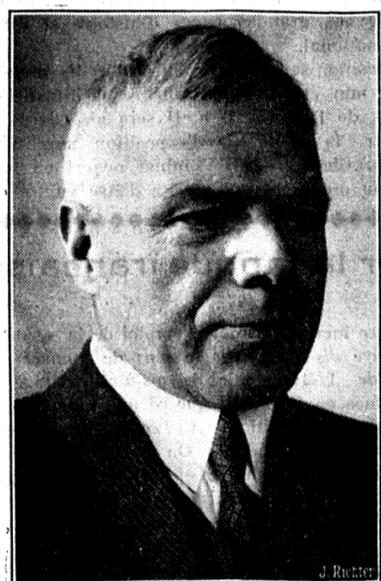
Le parc national, l'œuvre essentielle de la Ligue, s'est développé de la façon la plus heureuse au cours de l'an 1933.

La protection de la flore est un chapitre très important dans le programme de la Ligue. Encore aujourd'hui, malgré les lois de protection de la part de plusieurs cantons suisses, le pillage de la flore n'a point diminué. Et, dans le canton de Fribourg aussi, malheureusement, le saccage de nos plantes alpines, telles que le rhododendron et l'edelweiss a pris des proportions fatales.

DANS LA PRESSE

Les journaux de Genève annoncent que M. l'abbé Albert Compagnon a quitté la direction du Courrier de Genève. Il y est remplacé par M. l'abbé Henri Carlier, jusqu'ici rédacteur de l'Echo illustré.

NOS HISTORIENS



M. HANS NABHOLZ professeur d'histoire à l'université de Zurich, auteur d'une « Histoire de la Suisse depuis 1515 », dont on vient de fêter à Zurich le soixantenaire.

Pourquoi aller chercher si loin? Puisqu'à l'Hôtel des Bains, Henniez vous trouvez Santé, Repos, Sommeil, Appétit. 280.3 Cuisine excellente. — Régimes. — Prix modérés.

Association populaire catholique suisse

Assemblée des délégués
les 1^{er} et 2 juillet à Einsiedeln

Du comité directeur :
Les délégués de l'Association populaire catholique suisse tiendront leurs assises, cette année, dans la charmante cité d'Einsiedeln. Il était normal que, en ce millénaire de la fondation de l'Abbaye, la grande famille des catholiques suisses se rencontrât dans ce lieu béni et allât demander une protection spéciale à Notre-Dame des Ermites. Cette protection est d'autant plus nécessaire, cette année, que les délégués présents auront à élire un nouveau président, qu'ils auront à prendre conscience d'une manière plus nette encore de leur responsabilité et de leur devoir de catholiques d'action.

Chers catholiques romands, rendez-vous donc nombreux à Einsiedeln les 1^{er} et 2 juillet prier Marie et lui demander pour notre patrie suisse tout entière sa maternelle protection !

PROGRAMME

Dimanche 1^{er} juillet : 15 h., vêpres solennelles avec chant du *Salve Regina*. 19 h. 30, soirée familière en l'honneur du millénaire de l'abbaye dans la salle du Gesellenhaus : Souhaits de bienvenue par M. le Dr Buomberger, Zurich ; conférence avec projections lumineuses sur le millénaire d'Einsiedeln par le R. Père Henggeler O. S. B. ; résumé de la conférence en français et en italien par le R. Père S. de Courten O. S. B. ; productions musicales par le chœur d'hommes *Liederkrantz* d'Einsiedeln.

Lundi 2 juillet : 6 h. 30, messe pour les membres défunts ; 8 h., grand-messe avec sermon de circonstance par le R. Père Scheiwiler O. S. B. ; 9 h. 30, assemblée des délégués à la salle du Gesellenhaus : Discours d'ouverture par M. le Dr Buomberger, président central ; conférence de Mgr Bacciarini, doyen des évêques suisses, sur l'*Action catholique* ; résumé en français par M. le chanoine Rast. Questions statutaires : Discussion des rapports présentés par M. le Dr Hættenschwiller, directeur du siège central, à Lucerne, par M. le chanoine Rast, secrétaire romand à Fribourg, par le professeur Realini, secrétaire pour le Tessin à Lugano ; rapport du caissier central, M. Zwimpfer, à Lucerne ; rapport des reviseurs ; nomination de deux membres au comité central en remplacement de Mgr A. Meyenberg, Lucerne, décédé, et de M. le Dr Duft, conseiller national à Saint-Gall, démissionnaire. Nomination du président central. Révision partielle des statuts centraux ; discours de clôture par Mgr Staab, Abbé d'Einsiedeln.

1 h., dîner dans les hôtels respectifs.
Après le dîner, visite de l'exposition du millénaire du couvent, sous la direction des personnes compétentes.

BEAUX-ARTS

Exposition des projets de peintures historiques au Château de Colombier

On sait que la Société des Amis du Château de Colombier, qui a confié au peintre Ch. L'Eplattenier le soin de décorer une nouvelle salle du Château, procédera samedi, 16 juin, au vernissage de l'exposition des projets et maquettes, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, des délégués de plusieurs gouvernements cantonaux et de la presse. Cette exposition d'un intérêt très vif et d'une certaine ampleur comprendra en particulier toutes les études du maître chaux-de-fonnier, auteur de la fameuse « Sentinelle » des Rangiers, plus une magnifique série de portraits de physionomies populaires des petits cantons qui serviront de modèles pour la grande fresque du *Serment du Grütli* et de *Morgarten*. On sait que durant quatorze ans, M. L'Eplattenier a réuni les éléments de cette décoration murale appelée à faire du Château de Colombier un lieu de pèlerinage pour les amateurs d'art et pour les patriotes épris de nos grandes pages d'histoire et d'héroïsme national.

L'exposition sera ouverte au public dès dimanche 17 juin et tous les samedis et dimanches suivants, de 10 h. à 20 h. Il sera aisé de faire coïncider la visite de l'exposition avec une visite du Château de Colombier ouvert en tout temps au public et qui mérite d'être vu.

Pour la langue française

Voltaire incriminait déjà l'emploi de la locution prépositive *vis-à-vis* dans le sens de : *envers*, à l'égard de. L'étymologie de *vis-à-vis* (visage à visage, face en face), dit que ce mot indique une situation, une position. A l'égard de, *envers* donnent l'idée de tendance. On ne dira donc pas : « Il s'est mal conduit vis-à-vis de ses parents âgés et infirmes », mais : « à l'égard de ses parents âgés et infirmes », ou : « envers ses parents âgés et infirmes. »

On dira : « Qu'était David vis-à-vis de Goliath ? — Un jeune homme de force méprisable. »... Qu'est-ce que le Moléson vis-à-vis du Mont-Blanc ? On remarque donc que *vis-à-vis* a encore le sens de : *en comparaison de...*

Nouvelles religieuses

Sacre d'un évêque missionnaire suisse

Le 1^{er} juillet prochain, à l'église d'Einsiedeln, Mgr Gall Steiger, Abbé du monastère de Peramiho (territoire de Tanganyika), recevra la consécration épiscopale des mains de Mgr Hinsley, ancien délégué apostolique dans l'Est-Africain. Les deux prélats assistants seront Mgr Raymond Netzhammer, autrefois archevêque de Bucarest, et Mgr Joseph Ambühl, évêque de Bâle.

Mgr Gall Steiger, de Büron (Lucerne), est né en 1879. Il entra de bonne heure dans la congrégation bénédictine de Sainte-Odile, près de Munich. Aussitôt après son ordination sacerdotale, il fut envoyé dans la Mission africaine de Lindi, évangélisée par des membres de son ordre. En février 1922, il était nommé préfet apostolique ; en 1927, il était élu Abbé. Grâce surtout à son zèle infatigable, la Mission ne tarda pas à prendre un développement des plus réjouissants ; aussi fut-elle divisée, en 1932, en deux abbayes indépendantes : celle de Peramiho, à l'ouest vers le lac Nyassa, qui fut confiée à l'abbé Steiger ; celle de Ndanda, à l'est, dont fut chargé l'abbé Joachim Amman, de Wil (Saint-Gall).

Mgr Gall Steiger devait être sacré évêque en mars dernier, dans l'église abbatiale de Sainte-Odile, en même temps que son confrère et compatriote Mgr Amman ; il en fut malheureusement empêché par une grave et malencontreuse pleurésie.

En ce moment, 26 prêtres et 11 Frères, d'origine suisse et appartenant à la jeune et florissante congrégation bénédictine de Sainte-Odile, exercent leur bienfaisante activité dans les deux Missions de Peramiho et de Ndanda.

AVIATION

L'aviation en Valais

On nous écrit :

On avait pensé, à un moment donné, que les travaux d'établissement d'un champ d'aviation aux Ronquoz, au sud-ouest de Sion, auraient pu être inaugurés au cours de ce printemps. Malheureusement, il n'en sera rien, les travaux de nivellement et d'engazonnement n'étant pas terminés et ne pouvant l'être pour le commencement de la saison sportive. On le déplore ici, attendu qu'il paraît qu'une école de recrues-aviateurs, qui aurait pu se dérouler en partie à Sion, a dû quitter un autre emplacement en dehors du canton.

Il serait question, sitôt l'emplacement aménagé, convenablement, d'organiser une école de pilotes et des vols avec passagers. En moins d'une heure, il sera possible de survoler le Cervin ou tel autre massif des Alpes valaisannes ou hernoises et de revenir au terrain d'atterrissage. Mais ce ne sont là que des projets. Il faudra au préalable étudier le meilleur parti à tirer du nouveau champ d'aviation, tant du point de vue stratégique que commercial et économique. On se souvient que des fraises de Châteauneuf avaient pu être transportées en Angleterre en quelques heures grâce à l'avion. Un jour viendra-t-il où il ne sera pas trop onéreux d'utiliser les ailes pour envoyer sur les divers points de notre pays, non seulement nos fraises, mais encore les autres fruits délicats, comme les pêches et les abricots ?

Dans l'aviation italienne

On sait qu'une unité spéciale d'aviation, pour l'étude et la réalisation pratique des problèmes inhérents à la navigation à grande altitude, et éventuellement dans la stratosphère, vient d'être créée, en Italie à Montecelio, sous la direction du colonel Blondi.

Ses attributions sont les suivantes :

- 1^o Préparation et entraînement du personnel ;
- 2^o Mise au point d'appareils expressément construits pour des vols à grande altitude ;
- 3^o Réalisation pratique des problèmes concernant les adaptations spéciales à apporter aux avions : la manière de se comporter du moteur et de ses organes (allumage, carburateur, refroidissement) ; le fonctionnement des compresseurs multiples et des générateurs ; l'adoption de propulseurs particuliers ; la détermination des mélanges de carburants et des lubrifiants ; les installations de bord et instruments de navigation ; l'adoption de dispositifs spéciaux pour la respiration et le chauffage du personnel ; l'expérimentation d'appareils à cabine hermétique ;
- 4^o Expériences pratiques de navigation à grande altitude et dans la stratosphère.

La constitution de cette nouvelle unité à Montecelio, près d'un centre d'expérience qui est l'un des plus intéressants et des mieux outillés de l'Europe, affirme de nouveau la volonté de l'aéronautique italienne d'affronter, à temps et avec des moyens appropriés, les grands problèmes du vol.

D'autre part, à Orbetello, l'école d'altitude a démontré à quel point d'entraînement étaient parvenus les équipages des escadres transatlantiques du maréchal Balbo. Le centre de Montecelio, largement doté en matériel et ayant à sa disposition de nombreux savants et pilotes sélectionnés, arrivera sans doute à des résultats exceptionnellement intéressants.

La vie économique

Marché-concours de taureaux
à Berne-Ostermündigen, 28-30 août

Le 36^{me} marché-concours de taureaux de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge aura lieu à Berne-Ostermündigen, du 28 au 30 août. Le programme, qui a déjà paru, sera adressé ces jours prochains, avec les formulaires d'inscription, aux syndicats fédérés et aux exposants de l'année dernière. D'autres intéressés peuvent se procurer ces imprimés gratuitement auprès du gérant de la Fédération, M. G. Lüthy, à Muri, près Berne.

Le programme n'a pas subi de modifications importantes, comparativement à celui des marchés antérieurs. Comme l'année dernière, l'arrivée des animaux tombe sur un lundi. Le délai d'inscription échoit le 20 juillet.

On a constaté au marché-concours de l'an dernier un réjouissant relèvement du prix moyen des taureaux après une période de baisse de plusieurs années. Aussi peut-on admettre que l'élevage des bons taurillons n'a pas diminué, mais plutôt augmenté. Il est important toutefois de n'élever que des sujets vraiment de choix qui contribueront plus tard à améliorer la race, tant du point de vue des formes que du rendement. Depuis l'avènement des nombreux marchés-concours cantonaux et régionaux, on constate chaque année plus nettement que les animaux de qualité médiocre ne sont pas recherchés et ne se vendent pas, au marché-concours d'Ostermündigen, à des prix qui couvrent les frais de production. Par contre, les sujets de choix y ont toujours trouvé un écoulement facile.

Aussi engageons-nous vivement tous les propriétaires de bons taureaux et, en premier lieu, les nombreux syndicats fédérés, à exposer de nombreux taureaux de choix au marché d'Ostermündigen. Si les perspectives ne nous trompent pas, du fait des négociations entreprises en temps utile pour des compensations avec l'étranger, il devrait être possible d'exporter, cette année aussi, un assez grand nombre de taureaux de notre marché-concours. Mais il ne pourrait s'agir que de sujets bien conformés, avec une ascendance à grands rendements. C'est encore là une preuve que nos éleveurs doivent tout faire pour obtenir la marque de bonne laitière pour leurs meilleures vaches d'élevage.

AUTOMOBILISME

Les 24 heures du Mans

Cette célèbre course d'endurance se disputera samedi et dimanche, 16 et 17 juin, sur le circuit du Mans (Sarthe).

Cinquante-deux voitures sont engagées, représentant l'industrie américaine, anglaise, française et italienne. Parmi les conducteurs, on note les noms de Sommer, vainqueur de 1932 (avec Chinetti) et 1933 (avec Nuvolari), de lord Howe (vainqueur en 1931), de Veyron, de Philippe Etancelin, de Straight, Falchetto, Braillard, Clifford, de M^{me} Stewart, de l'équipe Gastreux, etc.

Le record de l'an dernier sera-t-il battu ? Rappelons que, alors, l'équipe Sommer-Nuvolari avait parcouru, en 24 heures, 3144 km. 038, soit une moyenne horaire de 131 km. Sommer et Nuvolari pilotaient une Alfa-Roméo de 2 litres 300 de cylindrée.

SPORTS

Le tour de Suisse cycliste

Le secrétariat central de la Fédération cycliste suisse s'est occupé, au cours des dernières semaines, de l'organisation du second tour de Suisse. Les règlements généraux sont au point ; le tour de 1934 sera plus important, au point de vue du nombre, des étapes et du kilométrage. En effet, au lieu de cinq étapes en 1933, le tour de 1934 en comprendra sept et les coureurs devront effectuer un parcours de 1500 kilomètres au lieu de 1250. Dans l'ensemble, les règlements sont semblables et ne comportent que les modifications dictées par les enseignements de 1933. Il y a lieu de penser que, par ailleurs, les organisateurs seront plus difficiles en ce qui concerne la qualité des engagés.

1^{re} étape, le samedi 25 août : Zurich, Winterthour, Saint-Gall, Rorschach, Buchs, Sargans, Landquart, Klosters, Davos (228 km.). L'étape est la même que celle de 1933 et comprend, comme difficulté principale, le Wolfgang-Pass, altitude 1633 mètres.

2^{me} étape, le dimanche 26 août : Davos, Coire, Thusis, Splügen, Saint-Bernardin, Bellinzona, Locarno (249 km.). De l'itinéraire de 1933, seul est conservé le tronçon Davos-Lenzerheide-Coire. Le reste de l'étape est nouveau et passe par le col du Saint-Bernardin, dont l'altitude est de 2063 mètres. L'arrivée à Lugano est prévue à la via Cassarato.

3^{me} étape, le lundi 27 août : Lugano, Bellinzona, Airolo, Saint-Gothard, Andermatt, Göschenen, Altdorf, Brunnen, Goldau, Küssnacht, Lucerne (205 km.). Le parcours Lugano-Andermatt avec le passage du Saint-Gothard est nouveau. Le Gothard avec son altitude de 2112 mètres, va constituer un sérieux obstacle. Dès Andermatt, les coureurs suivront la route empruntée en 1933. Et, arrivés à Lucerne, ils seront heureux de prendre un repos d'un jour, soit le mardi 28 août.

4^{me} étape, le mercredi 29 août : Lucerne, Brunig, Interlaken, Thoun, Böttigen, Zweisimmen, Gstaad, col du Pillon, Aigle, Montreux, Lausanne, (240 km.). Le premier tour de Suisse avait franchi le col du Bruch qui, cette fois, est laissé de côté. Le nouvel itinéraire prévoit plusieurs ascensions, en particulier celle du Brunig (1011 m.), et celle du Pilon (1550 m.).

5^{me} étape, le jeudi 30 août : Lausanne, Yverdon, Sainte-Croix, Fleurier, Les Ponts, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, la Vue des Alpes, Neuchâtel, Aarberg, Berne (200 km.). A l'arrivée à Berne, les concurrents auront à effectuer trois tours trois quarts du circuit automobile.

6^{me} étape, le vendredi 31 août : Berne, Bienne, Soleure, Herzogenbuchsee, Langenthal, Zofingue, Olten, Hauenstein, Liestal Bâle (162 km.). C'est la seule étape à peu près plate du tour.

7^{me} étape, le samedi 1^{er} septembre : Bâle, Rheinfelden, Brugg, Baden, Kaiserstuhl, Glatfelden, Rorbass, Andelfingen, Schaffhouse, Steckborn, Frauenfeld, Winterthour, Zurich (226 km.). Cette étape est la même que celle de 1933. Des modifications sont prévues seulement en ce qui concerne le passage à niveau de Baden et l'arrivée à Zurich.

Le championnat romand des cyclistes militaires

Cette manifestation, placée sous la présidence d'un comité d'honneur composé de M. le colonel commandant de corps Guisan, de MM. les colonels divisionnaires Tissot et Borel, de M. le colonel Zollikofer, ainsi que de M. Bujard, chef du département militaire vaudois, aura lieu cette année à Lausanne. La date en a été fixée au 24 juin.

L'itinéraire est le suivant : Lausanne, Cully, Chexbres, lac de Bret, Mézières, Moudon, Sottens, Echallens, Penthaz, Crissier, Renens-Gare, Lausanne.

Le vainqueur aura droit au titre de « champion militaire romand ».

L'équipe italienne du tour de France

Après l'arrivée de la dernière étape du tour d'Italie, gagné comme il était prévu par Guerra, les membres de la Fédération cycliste italienne se sont réunis pour désigner les coureurs qui participeront au tour de France. Voici la liste : Equipe nationale : Bergamaschi, Bertoni, Camusso, Cuzzalani, Cipriani, Flocio, Martano et Battesini. Suppléant : Negrini.

Individuels : Meini, Molinari, Franzil et Vignoli. Suppléant : Como.

Le directeur de l'équipe sera l'ancien champion Girardengo.

Le championnat suisse de football

Le comité de première ligue vient de fixer, comme suit, les matches de dimanche 17 juin : Finale des champions de groupe : Etoile-Carouge-Kreuzlingen à Neuchâtel ; match d'appui pour l'avant dernière place du groupe II : à Zurich : Juventus-Seebach.

Hier, mercredi, à Zurich, pour le championnat suisse de football, ligue nationale, Servette a battu Blue-Stars par 1 but à 0 (but marqué par Tax).

Le Tourist-Trophy anglais

Hier, mercredi, s'est disputée par un fort brouillard, à l'île de Man, la course des 250 cm³. Au premier tour, le vainqueur de 1929, Crabtree, a été victime d'un accident et il est décédé à la suite d'une fracture du crâne. Classement : 1. Simpson, Rudge, les 424 km. 900 en 3 h. 43 min. 50 sec., moyenne 113 km. 933 ; 2. Nott, Rudge, 3 h. 47 min. 7 sec. ; 3. Walker, Rudge ; 4. Stanley Wood, Guzzi.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Flore complète illustrée en couleurs, de France, Suisse et Belgique, par Gaston Bonnier, continuée par Robert Douin, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Lyon. Fascicule 118 ; prix : 12 francs. Librairie générale de l'enseignement, Orhac, éditeur, rue Dante (V^{me}), Paris.

Le fascicule 118, comme le précédent, est entièrement consacré à la famille des fougères, dont les genres et les variétés sont extrêmement nombreux. Le profane distingue facilement les fougères, mais son peu d'attention et son inexpérience lui font croire qu'elles ne sont qu'une vingtaine d'espèces.

Il en est autrement pour le botaniste qui se penche sur ces gracieuses plantes au très vert feuillage et qui en note les différences et les particularités. Mais pourrait-il aller aussi loin que le grand savant qui les a toutes cataloguées et minutieusement distinguées ? A son érudition spécifique vient s'ajouter une extraordinaire documentation, car il sait nous indiquer que telle variété est rare ou moins rare en Suisse, dans tel ou tel canton, et, si elle est très rare, il nomme même la localité à proximité de laquelle on la trouve.

La Flore de Bonnier, qui tend à son achèvement, est le plus beau et le plus complet des ouvrages consacrés à la science de la botanique. Il perpétuera la gloire de Gaston Bonnier.

Bains Schlegwegbad Emmental Alt. 1000 m.
Source ferrugineuse — Grandes forêts — Promenades — Cuisine et cave renommées — Prosp. Auto-service 3 fois par jour, station Oberdiessbach. 2077
Se recommande : Famille Matthys-Mauerhofer.

Nouvelles de la dernière heure



TIR FÉDÉRAL FRIBOURG
1934

21 juillet-5 août

Le don d'un Suisse d'Amérique

Un Fribourgeois, le Dr Max Muller, chimiste, fils de M. Muller, ancien professeur de musique, établi depuis une trentaine d'années à New-York, a fait parvenir, par l'entremise de M. Xavier Thalmann, un don de 1000 fr. pour le pavillon des prix du Tir fédéral.

Ce très beau don montre l'attachement que M. le Dr Max Muller garde au pays de Fribourg.

Les Suisses de Berlin et de Gènes

Dans les vitrines du bijoutier Pochon, à la rue de Lausanne, se trouvent des cadeaux offerts par nos compatriotes habitant à Berlin et à Gènes.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est produit, hier mercredi, vers 5 heures de l'après-midi, dans le garage Miserez, à la rue de Morat; du caoutchouc a pris feu. Grâce à une prompt intervention, les flammes ont été rapidement étouffées. Les dégâts sont peu importants.

Le poste de premier secours a été alarmé.

Chronique judiciaire

Au tribunal de la Sarine

M^{me} J. M., à Fribourg, a porté plainte pour abandon de famille contre L. M., à Ponthaux. La plaignante réclamait une somme d'argent que l'accusé se refuse de payer. Le tribunal a estimé que la plainte n'était pas suffisamment motivée et il l'a écartée. Cependant, L. M., défendu par M. l'avocat Villars, payera les frais de la cause.

M^{me} M. C., à Fribourg, se plaint de P. D., à Rossens, pour abandon de famille et dette alimentaire d'un montant de 320 fr. P. D. a été condamné à 3 mois de prison avec sursis, à condition qu'il paye ce qu'il doit dans les six mois.

Une affaire de fraude dans laquelle intervenaient divers plaignants s'est terminée par une condamnation avec sursis.

Cour de cassation

La Cour de cassation du Tribunal cantonal a jugé, hier mercredi, un recours contre le jugement du Tribunal de la Sarine en faveur de M. G., à Fribourg, qui avait porté plainte pour calomnie et atteinte à l'honneur contre B., G. et T., tous trois à Fribourg. B., qui avait été condamné à 6 mois de prison sans sursis et à 1000 francs d'amende, a vu son recours admis, pour vice de forme. Il a été renvoyé devant le Tribunal de la Glâne, qui devra rendre un nouveau jugement. Le recours de G. a été écarté, ses motifs n'étant pas suffisants; il avait été condamné à 6 mois de prison avec sursis et à 100 francs d'amende. Quant à T., condamné à 10 jours de prison avec sursis et à 100 francs d'amende, la Cour de cassation a admis son recours et l'a acquitté, T. ayant bénéficié d'un retrait de plainte.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Mutuelle ». — Ce soir jeudi, 14 juin, à 20 h. 15, répétition générale au local pour office de dimanche matin 17 juin, à l'église de Saint-Pierre. Communications importantes.

CALENDRIER

Vendredi, 15 juin

Sainte GERMAINE COUSIN, vierge

Née à Pibrac, non loin de Toulouse, sainte Germaine eut beaucoup à souffrir de la part de sa marâtre. Chargée de garder les troupeaux, elle en profitait pour vaquer à la prière et vivre continuellement en la présence de Dieu. Elle mourut en 1601, à l'âge de 22 ans.



Monsieur Louis Morel, à Châtel-Saint-Denis et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie MOREL

née Colliard

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 14 juin, à l'hôpital Monney, après une longue et pénible maladie, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, 16 juin, à 10 heures.

L'entrevue Hitler-Mussolini

Venise, 14 juin.

C'est conduisant lui-même son automobile et accompagné de M. Suvich et du chef du bureau de presse que M. Mussolini est arrivé hier soir, mercredi, de Riccione à Stra. M. Hitler y arrivera cette matinée, jeudi, en avion. M. Mussolini lui offrira à dîner à Stra. Cet après-midi, les deux chefs de gouvernement auront un premier entretien.

Venise, 14 juin.

M. Mussolini a passé la nuit à la villa Pisani à Stra. Ce matin, il s'est rendu à l'aéroport de San-Niccolo du Lido de Venise où le chancelier Hitler, venant de Munich, était attendu à 10 h. Tout de suite après l'arrivée, M. Mussolini et M. Hitler se rendront à Stra où le chef du gouvernement italien offrira à son hôte un déjeuner à la villa Pisani, pour leur première conversation politique.

Ce que dit la presse italienne

Milan, 14 juin.

Le *Corriere della Sera* mentionne les questions qui seront examinées à la conférence de Stra: la position de l'Allemagne à l'égard de la Société des nations et le problème balkano-danubien.

« Pour apprécier à sa juste valeur la rencontre de Stra, ajoute ce journal, il est bon de se souvenir que l'Italie a toujours été hostile — elle en donne la preuve pratique — à la politique des blocs qui tendent à diviser le monde civilisé en groupements ennemis les uns des autres. Cette politique aurait pour tous et pour chacun en particulier des effets fâcheux en aggravant la crise morale et économique que nous traversons. »

La *Stampa* écrit :

« Les rapports entre l'Italie et l'Allemagne ne sont pas sains et ne reposent pas sur un lit de roses. Même dans le domaine idéologique dans lequel, pendant l'époque des luttes, on constata des similitudes, des polémiques se sont produites toujours pénibles et tendant à affirmer les divergences. De même, dans le domaine politique, des différends amontés sous des régimes précédents, sont devenus plus aigus en vertu de l'élan nationaliste-social. »

« Toutes les équivoques doivent être éliminées; en dehors d'elles, l'atmosphère devient immédiatement sereine et respirable. La fonction historique de l'Allemagne au cœur de l'Europe ne peut être supprimée et elle doit se développer avec dignité et librement. Nous repoussons fermement toute tentative d'encerclement et d'étouffement de l'Allemagne. »

La joie de l'Allemagne

Berlin, 14 juin.

Les journaux allemands présentent la rencontre Hitler-Mussolini comme un événement historique d'importance mondiale, suivi avec la plus vive attention par toute l'opinion publique internationale.

Le *Lokal Anzeiger* dit que cette entrevue n'est dirigée contre personne. « Le fascisme est menacé par le socialisme dont les tendances se dirigent contre l'esprit du XX^{me} siècle. L'Allemagne se rend unanime derrière son chef et approuvera toutes ses décisions. Jamais le sort de l'Allemagne n'a été confié en de meilleures mains. »

Les impressions à Paris

Paris, 14 juin.

(Havas.) — L'entrevue Hitler-Mussolini retient l'attention des journaux, qui apprécient cet événement dont nul ne conteste l'importance.

Le correspondant du *Petit Parisien* à Berlin dit :

« Il est manifeste que le rapprochement franco-russe et l'hypothèse d'une alliance entre Paris et Moscou, renforcée par la Petite-Entente et le pacte balkanique, suscitent certaines appréhensions à Berlin et que ces appréhensions paraissent partagées par Varsovie et Rome. C'est pour profiter de ces divers remous que la Wilhelmstrasse, au lendemain des négociations de Genève, va sonder le terrain dans les capitales en question, dans l'intention, à peine dissimulée, de créer un bloc germano-italo-polonais jouissant, espère-t-on à Berlin, de la neutralité bienveillante de l'Angleterre. »

Le correspondant du *Matin* à Rome écrit :

« M. Mussolini ne peut que crier casse-cou à son collègue en dictature. L'attitude allemande reste un élément déterminant de la politique diplomatique italienne. Rome a besoin de s'appuyer sur Berlin pour ne pas être obligé de se jeter pieds et poings liés dans le système français et cela tout en gardant de bons rapports avec Paris et Londres. Le *Duce* ne peut donner à son interlocuteur que des conseils de sagesse. Toutefois, si on envisage bien comment les deux dictateurs peuvent s'accorder sur les questions de désarmement, l'un pouvant même ramener l'autre à Genève, on voit beaucoup moins bien comment ils pourraient tomber d'accord sur la question autrichienne où ils s'opposent violemment. »

Le *Figaro* croit savoir que M. Mussolini proposera à M. Hitler un accord sur les bases suivantes :

1. M. Mussolini proposerait au chancelier du Reich qu'une trêve de dix ans fût instituée sur la question d'Autriche.

2. M. Mussolini présenterait au chancelier un plan d'armements terrestre et aérien comportant

l'égalité des droits et un certain réarmement de l'Allemagne. M. Mussolini promettait au dictateur allemand, s'il y adhère sans réserve, d'employer ses bons offices pour le faire accepter par Londres et Paris. D'autre part, un renforcement de la sécurité serait assuré par le renouvellement solennel et précis du pacte de Locarno.

3. Enfin, M. Mussolini demanderait à l'Allemagne de revenir, dès l'assemblée de septembre, à la Société des nations.

Le jugement des journaux anglais

Londres, 14 juin.

« On ne peut guère mettre en doute, écrit le *Times*, que l'objet essentiel de l'entrevue Hitler-Mussolini soit de rétablir la collaboration italo-allemande. »

Une sorte de convention consultative existait à une certaine époque entre Hitler et Mussolini, et il serait certainement agréable à l'Allemagne de rétablir cette collaboration et de sortir de l'isolement dans lequel l'ont plongée les bravades de la politique nationale socialiste.

Le désir du chancelier Hitler est certainement de rompre la chaîne qui, selon l'Allemagne, est l'œuvre de voisins mal intentionnés, mais qui, en réalité, est le résultat de la réaction provoquée par les visées expansionnistes du Reich. Il se rend compte probablement aujourd'hui qu'il est préférable de s'abandonner à la chaleur de l'amitié que d'être obligé de s'avouer vaincu sous les coups et les menaces. Rien ne serait plus satisfaisant pour toutes les nations intéressées, que de voir Hitler chercher une entente là où il présume être le plus sérieusement compromis, surtout que cette entente ne saurait être exclusivement bilatérale. L'auteur du pacte à quatre n'est pas le moins du monde disposé à lui substituer un pacte à deux. »

« Le succès que M. Litvinof a obtenu dans le domaine international, écrit le *Daily Telegraph*, auprès de la France, de la Turquie et des Etats balkaniques, a provoqué une réaction naturelle et inévitable : un rapprochement de l'Italie et de l'Allemagne. »

La note de la carence de la France dans les paiements à l'Amérique

Washington, 14 juin.

(Havas.) L'ambassadeur de France a remis au département d'Etat une note par laquelle il accuse réception de la note américaine du 26 mai et informe qu'« aucun fait nouveau n'étant intervenu depuis le mois de décembre 1932, le gouvernement français ne se trouve pas en situation de reprendre, le 15 du mois courant, les paiements que, depuis le 15 décembre 1932, il s'était vu contraint de différer, par suite du moratoire de cette même année. »

Le gouvernement français saisit l'occasion pour reconnaître la validité de sa dette et exprime l'espoir que cette question sera prochainement réglée sur des bases acceptables pour les deux pays.

Le Dr Gœbbels à Varsovie

Berlin, 14 juin.

La presse allemande s'occupe du séjour à Varsovie du Dr Gœbbels. Le ministre de la propagande du Reich a obtenu un vif succès à Varsovie. Le séjour du Dr Gœbbels contribuera à faire mieux connaître l'Allemagne et à rapprocher les peuples polonais et allemands.

La remonétisation de l'argent

Washington, 14 juin.

(Havas.) — La Chambre a approuvé les modifications apportées par le Sénat au projet instituant une législation pour la remonétisation de l'argent. Le projet a été envoyé à la signature de M. Roosevelt.

La loi autorisera le président à acheter de l'argent et à émettre du papier contre cet argent jusqu'à ce que la couverture métallique de l'argent atteigne 25 % contre 75 % pour l'or.

La proportion des constructions navales

Londres, 14 juin.

(Havas.) — Dans les cercles navals britanniques, on considère que la construction par l'Italie de cuirassés de 35,000 tonnes risque de compromettre la réduction du tonnage des bâtiments de ligne, qui constituera la thèse britannique dans les prochains pourparlers avec les puissances.

On espère que l'amirauté italienne prendra en sérieuse considération les arguments d'ordre financier qui, de l'avis britannique, commandent de diminuer et non d'augmenter le tonnage total des navires de ligne de chaque nation.

Une enquête sur des marchandages américains

Washington, 14 juin.

(Havas.) — La commission de comptabilité du Sénat a approuvé un crédit supplémentaire de 85,000 dollars pour l'enquête sénatoriale sur l'activité des marchands de matériel d'armement.

Bagarres à Paris

Paris, 14 juin.

(Havas.) — A l'issue d'une réunion, à la salle des fêtes, organisée par l'Action française, 199, rue Saint-Martin, la police a dû intervenir pour disperser des groupes qui stationnaient sur le boulevard de Sébastopol et sur les voies avoisinantes. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées.

D'autre part, à Clamart, une réunion des Jeunesses patriotes a été troublée par 250 commu-

nistes environ. A la sortie, une courte bagarre s'est produite. La police est intervenue et a dispersé les manifestants. Quelques arrestations ont été opérées.

La Catalogne contre Madrid

Barcelone, 14 juin.

(Havas.) — Les parlementaires catalans qui se sont retirés de la Chambre de Madrid sont arrivés à Barcelone, accompagnés des députés basques MM. Monzon et Crazusta. Le gouvernement catalan au complet, la municipalité et plusieurs délégations les attendaient sur les quais. Un cortège se forma, acclamé par la foule, et se rendit au palais de la Généralité, où M. Casanovas, président du parlement catalan, déclara que le parlement maintiendra sa souveraineté dans tous les domaines. Puis, M. Companys prit la parole :

« La loi sur l'affermage des terres, dit-il, n'est qu'un épisode du problème posé, mais cette loi sera appliquée, de gré ou de force. Ce n'est pas elle qui va contre la constitution, mais bien le tribunal des garanties constitutionnelles. Notre Catalogne ne reculera pas d'un millimètre. »

« Quand je dis que nous sommes disposés à mourir, je ne prononce pas de vaines paroles, je dis ce qui correspond à notre état d'esprit. »

Le maréchal Pilsoudski souffrant

Varsovie, 14 juin.

Le maréchal Pilsoudski, souffrant depuis deux jours, s'est alité.

Un chef macédonien retrouvé

Sofia, 14 juin.

(Havas.) — Au cours de perquisitions qui ont eu lieu en Macédoine, les autorités militaires ont découvert l'ancien chef macédonien Vapsarof, qui avait été enlevé l'année dernière par des Macédoniens michailovistes dans Troiu, entre les gares de Gorna Djoumaya et Kotcherinovo.

M. Vapsarof, qui était considéré comme mort, a été retrouvé à Molnik, où il était retenu comme otage depuis un an.

Saint Antoine de Padoue déclaré patron du Portugal

Cité du Vatican, 14 juin.

Le Pape, faisant droit au désir de l'épiscopat portugais, a décidé de proclamer saint Antoine de Padoue patron du Portugal. Le décret apostolique a été signé hier mercredi, à l'occasion de la fête du saint. Le document écrit en latin sur parchemin sera envoyé à Lisbonne pour être conservé dans les archives de l'archevêché.

Assemblée fédérale

Berne, 14 juin.

L'Assemblée fédérale s'est réunie ce matin pour liquider 218 recours en grâce.

M. Huggler (Berne), socialiste, a fait rapport au nom de la commission de grâce.

M. Barmann, chef de la Justice, constatant le nombre croissant de recourants contre des peines minimes, a dit qu'il y avait abus. La loi sur la circulation automobile a multiplié le nombre des recours. Il y aurait lieu d'étudier une réforme du droit de grâce, en renvoyant à l'autorité cantonale certaines catégories de délits. Le droit de grâce n'est pas créé pour des cas minimes.

L'assemblée a adhéré sans débat aux propositions de la commission et la séance a été levée à 8 h. 45.

Le président a communiqué que la session d'automne s'ouvrira le 17 septembre et durera deux à trois semaines.

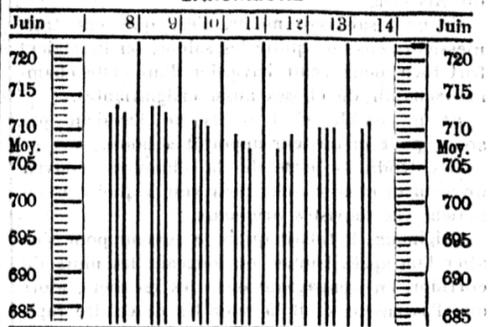
Sans débat et sur rapports écrits, le Conseil national a accordé la garantie fédérale aux constitutions révisées du Valais, d'Appenzell (Rhodes-Extérieures) et de Schaffhouse.

M. Moser (Zurich), socialiste, a fait rapport sur l'augmentation de trois millions de francs du crédit accordant une aide extraordinaire aux chômeurs. Il s'agit de subventionner des travaux publics et des camps de travail. Le crédit a été voté sans opposition.

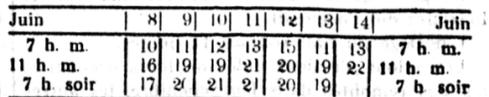
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

14 juin

BAROMETRE



THERMOMETRE C.



Temps probable

Zurich, 14 juin.

Le temps reste au beau. Quelques orages locaux possibles.

FRIBOURG

† M. César Gachoud

On nous écrit :
Tous ceux qui ont connu M. César Gachoud, maître-boulangier, à Fribourg, ont été profondément attristés à la nouvelle de sa mort, survenue lundi, à l'âge de trente-neuf ans.
Depuis longtemps, on le savait, une cruelle maladie, lentement, l'acheminait au tombeau. Mais le courage avec lequel il supporta ses souffrances, la bonhomie souriante dont il ne s'est jamais départi ne laissaient pas supposer un si rapide dénouement. La mort l'a ravi à l'affection des siens et de tous ceux qui l'aimaient. Il la vit arriver sans crainte : depuis longtemps, il avait fait le sacrifice de sa douloureuse vie. Sa mort n'en est pas moins cruelle pour ceux qu'il laisse dans les larmes.

Les adieux de M. Moreau, professeur de littérature française à l'Université

On nous écrit :
Digne successeur d'illustres maîtres, M. Moreau occupait depuis 1921 la chaire de littérature française de notre Université. Son érudition incomparable, source de nombreux ouvrages appréciés de tous les lettrés, son éloquence simple, habillée d'une élégance si française, et par ailleurs ses qualités d'homme accueillant et charitable lui avaient assuré l'admiration sincère, l'attachement profond de tous les étudiants de l'Université qui avaient eu le privilège d'entendre ses leçons.

Appelé à l'université de Besançon, M. Moreau quitta Fribourg et, pour ne point laisser passer inaperçue une séparation douloureuse, ses élèves organisèrent, lundi soir, à l'hôtel Terminus, une soirée d'adieu. Une centaine de personnes y prirent part et la réussite fut complète, grâce au soin avec lequel M^{lles} Lucienne Meyer et Hélène Castella organisèrent cette manifestation de sympathie.

Le major de table, M. Zermatten, étudiant, pouvait saluer avec plaisir la présence de M^{me} Georges Python, de M. le conseiller d'Etat Piller, qui honoraient la réunion de leur présence. La plupart des professeurs de la Faculté des lettres et d'autres encore se pressaient également autour de M. Moreau, ému de tant de sympathie.

M. Michel Kälin se fit l'interprète de ses condisciples de la Faculté des lettres et, en des paroles très profondes et très belles, dit à M. Moreau la peine qu'éprouvaient les élèves de se séparer de leur maître et la grande reconnaissance qu'ils lui gardaient. M. Albert Clerc, professeur au collège Saint-Michel, en une langue soignée, exprima les sentiments de ceux qui furent les auditeurs de M. Moreau.

Ces témoignages d'affectueux regrets émurent vivement l'assistance. Il appartenait à M. le conseiller d'Etat Piller de dissiper la tristesse naissante en tous les cœurs par un discours extrêmement spirituel et aimable qui captiva l'auditoire.

Puis M. Newald, doyen de la Faculté des lettres, sut dire, en quelques mots, tout ce que perdait l'université de Fribourg par le départ de M. Moreau. M. le professeur Gaston Castella, qui a le secret des mots délicats et fins, parla au nom des collègues de langue française de M. Moreau et rappela ses mérites.

M. Laini, professeur au collège Saint-Michel, prit la parole au nom des auditeurs de langue italienne et, par sa verve toute méridionale, fit oublier un instant les regrets unanimes de ce prochain départ. Une lettre de M. le professeur Arcari, dont il donna lecture, acheva de faire refluer la joie.

M. le professeur Fabre lut un charmant poème, agréablement satirique, dont les rimes françaises et latines alternées déchaînèrent une belle hilarité. Enfin, M. le professeur Paul Girardin ajouta une dernière fleur à la gerbe de témoignages de sympathie et d'admiration offerts à M. Moreau en dressant un tableau complet de l'œuvre déjà considérable du maître qui nous quitte.

Après qu'on lui eut remis un petit témoignage de l'indéfectible et profonde reconnaissance que lui portent ses élèves, M. Moreau, très ému, prit la parole. Il eut des phrases délicieuses pour évoquer le charme de Fribourg où il connut une vie laborieuse et douce.

Il fit ensuite un très bel éloge des lettres. « La noblesse des lettres », a dit M. Moreau, est la plus noble de toutes. Il remercia tous ceux qui venaient de lui exprimer leur attachement. Ses paroles si simplement sincères, si émouvantes et affectueuses, laissèrent une profonde impression.

Un thé fut ensuite servi et la soirée se fit intime et familière. Chacun évoqua des souvenirs et l'heure du dernier adieu vint trop vite. Fribourg n'oubliera pas M. Moreau.

La conférence Henri de Ziegler à « Pro Ticino »

On nous écrit :
Le sujet de cette conférence, *Genève et l'Italie*, traité par un Genevois familiarisé avec la pensée et l'âme italiennes et dont l'éloge n'est plus à faire, était la garantie suffisante d'un succès.

Après les paroles d'introduction de M. le professeur Laini qui retraça en quelques mots les mérites littéraires d'Henri de Ziegler, romancier et traducteur, le conférencier, chaleureusement applaudi, fit entreprendre à ses auditeurs un voyage à travers les siècles où se manifestèrent, de la façon la plus significative, les influences tour à tour subies ou créées par Genève ou par l'Italie.

Henri de Ziegler, avec une très attachante simplicité unie à une remarquable érudition, montra successivement l'influence exercée par l'Italie sur Genève, puis par Genève sur l'Italie et caractérisa enfin le rôle intermédiaire que joua notre ville suisse entre la péninsule et les pays d'Occident.

Après avoir étudié, avec un subtil discernement, les causes qui rapprochèrent deux états d'esprit paraissant s'exclure de prime abord, il évoqua les principaux artisans de ce rapprochement. Ce fut d'abord la figure de Pellegrino Rossi ; celle, plus connue, d'Alessandro Manzoni, dont la femme, Louise-Henriette Blondel, était Genevoise ; Jean-Jacques Rousseau, apôtre lyrique de la musique italienne et grand admirateur de Torquato Tasso vers lequel une parenté de caractère le portait naturellement ; Sismondi, enfin, et ses œuvres furent autant de traits d'union, de médiateurs qui associèrent dans une communauté d'idées et de sentiments Genève et l'Italie, l'Italie et la France.

Le talent du conférencier sut revêtir de finesse et d'élégance une érudition sans pédantisme.

Remercions de tout cœur *Pro Ticino* et, en particulier, son président, M. Laini, à qui nous sommes redevables de cette charmante soirée.

Une explosion évitée

Les habitants du quartier de Gambach se plaignaient, ces jours derniers, de fuites de gaz. La direction de l'usine fut avertie. Des ouvriers se préparaient à ouvrir la chaussée. A peine, avaient-ils commencé à travailler qu'une étincelle provoquée par un coup de pioche sur un caillou provoqua une explosion. Aussitôt, la conduite fut recouverte, ce qui évita certainement un grand malheur. La conduite sera réparée avec précaution.

Une conférence de M. Henri Néf à Paris

Répondant à un appel de la Société de l'histoire de l'art français, M. Henri Néf, docteur ès lettres, conservateur du Musée gruyérien, a fait au Louvre, à Paris, une conférence à laquelle assistait M. le ministre Dunant, sur *Jehan Duvet, dit le Maître à la Licorne*, premier en date des graveurs au burin de France.

Cet artiste de la Renaissance dont l'œuvre se trouve en majeure partie au Cabinet des Estampes, à Paris, s'apparente à Dürer et à Mantegna. Doué de puissance et de grâce, sa carrière était restée entourée d'un mystère que M. Néf est parvenu à percer en partie.

Etabli à Genève dès 1540, Jehan Duvet fut tailleur, puis essayeur de la monnaie ; il se livra à divers travaux d'art tels qu'émaux et verrières, et, fait intéressant pour le canton de Fribourg, fut chargé par le comte Michel de Gruyère de graver le coin de sa monnaie dont le cabinet de numismatique cantonal et le Musée gruyérien possèdent quelques rares exemplaires.

Concours de pêche

Le concours de pêche du printemps, organisé par la Société fribourgeoise de pêche, a eu lieu dimanche 10 juin, dans les environs de Thusy-Corbieres. Il a eu un plein succès. Vingt-trois pêcheurs y ont pris part et ont capturé plus de 20 kilos de truites et d'ombres.

Voici le classement : 1. M. Vincent Equey, 2920 points, devient détenteur de la coupe challenge chocolat de Villars ; 2. M. Paul Thalmann, 2706 points ; 3. M. Edouard Andrey, 2200 ; 4. M. Henri Tâche, 1640 ; 5. M. Jean Andrey, 1623 ; 6. M. Jean Oberlin, 1300 ; 7. M. Léon Wicky, 1255 ; 8. M. Oscar Dousse, 971 ; 9. M. Charles Seilaz, 790 ; 10. M. Georges Blanc, 680 ; 11. M. Pierre Melchiori, 555 ; 12. M. Ernest Christan, 515 ; 13. M. Louis Dougoud, 510 ; 14. M. Ernest Flühmann, 350 ; 15. M. Ernest Schwarz, 310 ; 16. M. Charles Ryssel, 285 ; 17. M. Joseph Eltschinger, 235 ; 18. M. Jacques Widmer, 220.

Tennis

Le Lawn-Tennis-Club de Fribourg aura son tournoi interne de printemps du 17 au 24 juin.

Au cours de ce tournoi, seront disputés le challenge du Sporting-Club « Aiglon », réservé à l'épreuve simple-messieurs, et le challenge Mauroox-Sports qui a été donné cette année pour récompenser le vainqueur du championnat simple-dames.

Tous les joueurs fribourgeois sont invités à participer à ce tournoi. Les inscriptions seront closes samedi, 16 juin, à 19 heures. Pour tous renseignements, s'adresser chez Mauroox-Sports et auprès de la concierge des tennis de Gambach.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain, vendredi, 15 juin, à 8 heures, examens de la 1^{re} classe des garçons de langue française des Places, à l'Ecole du Bourg (M^{lle} Savoy) ; à 10 heures, examens de la 1^{re} classe dédoublée des Places, à l'Ecole du Bourg (M^{lle} Blanc) ; à 2 heures de l'après-midi, examens de la 2^{me} classe des garçons de langue française des Places, à l'Ecole du Bourg (M^{lle} Piccard).

Demain, vendredi également, à 8 heures, examens de la 3^{me} et 4^{me} classes des filles de langue allemande (M^{lle} Hæring).

Courses de chevaux - Yverdon

Dimanche 17 Juin 1934, dès 8 heures et 14 heures
CONCOURS HIPPIQUES — COURSES CIVILES ET MILITAIRES
Tribunes centrales couvertes, 560 places

RADIO

Vendredi, 15 juin

Radio-Suisse romande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne. 13 h., informations financières. 13 h. 5, suite du concert. 16 h. (de Zurich), concert, émission commune. 18 h., *Pour madame*. 18 h. 30, musique récréative par le petit orchestre Radio-Lausanne. 19 h. 30, *La quinzaine politique*, par M. Marius Perrin, professeur. 20 h., communiqués sportifs et touristiques. 20 h. 10, chansons de la vieille Suisse et chansons extraites de *La Gloire qui chante*, par M. Paul Sandoz. 20 h. 30, concert par l'Orchestre de Ribaupierre, sous la direction de M. Emile de Ribaupierre avec le concours de Mlle Madeleine Gonser, violoniste. 21 h. 10 (env.), dernières nouvelles. 22 h., bulletin de l'Automobile-Club suisse.

Radio-Suisse allemande

12 h., marches suisses (gramophone). 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. 10, concert récréatif. 20 h. 15, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., concert par la *Civica Filarmonica di Paradiso*.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 30, concert par l'orchestre Robert Kretzly. 14 h., reportage des deux premiers matches de simple de tennis France-Australie du stade Roland-Garros (coupe Davis). 20 h. 45, *Joseph*, opéra de Méhul. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert symphonique. Paris P. T. T., 12 h. 30, déjeuner-concert par l'Orchestre national. Poste parisien, 20 h. 10, concert de musique russe. Bordeaux P. T. T., 20 h. 30, concert d'orchestre symphonique et de chant. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 21 h., concert par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Leipzig, 20 h. 45, concert du soir par l'orchestre symphonique de Leipzig. Francfort-sur-le-Mein, 21 h., concert d'œuvres de Claude Debussy. Londres régional, 20 h., concert par l'orchestre de la B. B. C. Vienne, 19 h. 10, concert récréatif par l'orchestre de la station. 22 h. 20, concert par l'orchestre symphonique de Vienne. Budapest, 22 h. 30, concert par l'orchestre de l'Opéra royal hongrois.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. 30 à 15 h. 59, Zurich, disques. 22 h. 10 à 23 h., Lyon-la-Doua, soirée littéraire. Informations.

Contre les catastrophes minières

On fait actuellement, dans les mines anglaises, des expériences à l'effet de mettre au point une importante mesure de précaution contre les catastrophes dans les mines.

On a installé, dans les galeries, des microphones très sensibles qui décèlent jusqu'aux bruits les plus faibles ; ceux-ci sont fortement amplifiés et reproduits par un haut-parleur.

De cette façon, on espère pouvoir entendre les craquements qui précèdent toujours les éboulements et prendre à temps, partout où des vies humaines sont en danger, les mesures qui s'imposent.

Rappelons, à ce sujet, l'initiative du Radio-Club de Lyon qui disposa d'une façon analogue des microphones lors des écroulements de Fourvière.

Secrétaire de la rédaction : Armand Splcher.

66 Feuilleton de la LIBERTÉ

Le secret du disque

par Paul SAMY

C'était fort heureux pour la curiosité du garçon d'étage que les hôtes du palace ne parlèrent pas en allemand, ce qui était dans les habitudes de la bande. Il eût encore moins compris le sujet de leur conversation.

Tout ce qu'il en déduisait, d'après l'accent, c'est qu'un d'entre eux au moins était Allemand ou Alsacien.

Ce qu'il saisissait moins, c'est que ces trois messieurs eussent quitté les salons, où ils étaient fort bien, pour venir bavarder dans cette chambre sans air de choses aussi insignifiantes.

Et, le comble, c'est qu'ils ne l'avaient pas sonné pour qu'on leur apportât à boire.

Il entendit la porte de la chambre s'ouvrir doucement et se pencha pour voir à quoi ressemblaient ces touristes originaux.

Originaux, il fallait qu'ils le fussent pour s'en aller l'un après l'autre, en longeant les murs du corridor, en s'engageant dans les escaliers, alors que l'ascenseur était là pour les descendre rapidement de leur troisième étage.

La porte de la chambre se referma sur le locataire qui l'occupait.

L'horloge du hall sonnait 11 heures.

Les salons s'étaient vidés de leurs occupants, les uns remontés dans leur chambre, les autres pas encore de retour des cinémas et des théâtres.

Il y avait un moment d'accalmie dans l'immense palace où d'épais tapis assourdisaient les pas des femmes de chambre qui accouraient

aux appels des sonneries des hôtes féminins de l'hôtel.

Joseph Paulet, garçon du troisième étage, arrêta au passage une des soubrettes.

— Dis-donc, Francine, tu connais, toi, le nom du particulier qui est au 124 ?

— Tu ne sais donc pas lire ? fit celle-ci. Son nom est sur la malle qui est dans le corridor, en face de sa porte.

Sur la carte qui y était collée, Joseph Paulet lut : « Dr Livep, London. »

Plus bas, une étiquette à moitié déchirée portait la mention : « Berlin ».

— Je pensais bien qu'il était Allemand, celui-là, avec ses lunettes d'or, sa figure ronde et son accent. Il en pleut depuis quelque temps. Celui-ci vient de Berlin en passant par Londres. Les distances, fit-il, en manière de conclusion, ça ne compte plus aujourd'hui avec les avions.

Il devait se souvenir plus tard de ce nom, comme du petit conciliabule tenu au numéro 124.

Et, rentrant dans le cabinet qui était son poste de nuit, il arracha la feuille de l'éphéméride qui portait la date du 17 octobre.

— Dans une heure, dit-il, ça va être le 18. Autant le marquer tout de suite.

Ce petit détail fixait dans sa mémoire cette nuit que de futurs événements allaient lui rappeler, alors que, sur l'heure, il n'en pouvait deviner l'importance.

XVII

Elle aurait appris d'autres choses encore, la jeune détective préposée par l'inspecteur Natier à la surveillance de l'hôtel de la rue Poncelet si elle avait assisté aux dîners que donnaient ce même soir, à leurs domiciles, l'avocat Virert et Mme Dornberg.

Le premier ne réunissait que des amis très intimes, deux confrères du barreau et leurs femmes, un attaché au ministère de l'intérieur et sa femme, enfin Suzanne d'Orville et l'ingénieur Loriot.

La comtesse devait en être, mais elle regretta qu'une invitation antérieure l'obligeât à donner la préférence à la soirée de Mme Dornberg.

La vérité était qu'un mot très bref de M. Moranges, arrivé dans la matinée, s'excusait de ne pouvoir la rencontrer au Bois, comme d'habitude, et lui donnait rendez-vous urgent au dîner de Mme Dornberg, auquel la comtesse était également invitée.

Ce billet, énigmatique dans son laconisme, l'intriguait et il lui tardait d'en avoir l'explication de la bouche de son charmant cavalier.

D'autres auraient pu la lui donner parmi les convives de Lucien Virert et principalement le collègue de Moranges dans un ministère, celui de la place Beauvau.

Le nom de ce dernier était venu dans la conversation à propos d'un rien, d'une de ces phrases qui entraînent une association d'idées, un rappel de souvenirs.

Le repas terminé, les convives s'étaient rendus au salon pour le café.

Assise sur un canapé entre deux de ses invitées, Mme Virert s'entretenait avec elles.

Tout à côté se trouvait le groupe des hommes, entourant Suzanne d'Orville.

Sauf l'ingénieur et M. Duraine, on était entre confrères du Palais, comme disait Lucien Virert.

Se détachant du groupe, l'attaché au ministère vint de nouveau s'incliner devant Aline.

— Vous tombez bien, lui dit celle-ci. Je faisais remarquer à Mme Duraine que, durant son

veuvage, son mari, vous en l'espèce, aurait pu venir nous demander à déjeuner ou à dîner.

— Excusez-moi, chère madame, répondit l'interpellé, mais nous sortons de nos bureaux à des heures impossibles et nous n'avons pas un instant de liberté.

— Pas même pour une visite ? Car on ne vous a point vu depuis notre rencontre à l'Opéra.

— Oh ! fit-il, à propos de l'Opéra...

Il s'arrêta et tourna la tête vers le groupe voisin.

— Qu'attendez-vous pour continuer ? demanda Aline Virert.

— C'est qu'il s'agit de la comtesse d'Orville et sa fille pourrait entendre.

— Ah ! s'écria Aline, si ce n'est que cela qui vous gêne ? Suzanne, appela-t-elle, M. Duraine nous parle de ta belle-mère.

— Je pense que c'est pour en dire du bien, fit la jeune fille avec une pointe d'ironie.

— Mieux que du bien, fit M. Duraine. J'allais exprimer mon admiration pour la beauté de la comtesse, une admiration qu'avaient éprouvée avant moi deux de mes collègues que je vous désignai dans sa loge de l'Opéra. Vous vous en souvenez ?

— Parfaitement, répondirent à la fois Mme Virert et Suzanne.

— Et alors ? demanda le mari d'Aline qui, avec ses amis, s'était rapproché.

— Je vous disais alors, en vous les montrant, que ces deux cavaliers servants de la belle comtesse étaient le capitaine Durtill, de l'état-major, et mon ami Moranges, attaché au ministère des affaires étrangères.

(A suivre.)



La Mutuelle

fait part du décès de son regretté membre passif

Monsieur César GACHOUD
maitre-boulangier

L'office d'enterrement a eu lieu ce matin.



L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph CLÉMENT

sera célébré samedi 16 juin, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Jean.

La famille Henri Meylan-Dubach, à Fribourg ; la famille Ernest Moser-Dubach, hôtel du Bœuf, et leur fille Minelly Dubach, à Fribourg ; la famille Ernest Dubach-Sausser, à Vicques ; la famille Fritz Eggmann-Dubach, à Bâle ; la famille Werren-Dubach, à Avenches, et les familles parentes, font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Madame Anne-Marie DUBACH

leur chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée le 12 juin, après une courte et pénible maladie, à l'âge de 82 ans.

L'enterrement aura lieu vendredi, à 1 heure. Domicile mortuaire : Avenue Beauregard, 18.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.

Fribourg

Couronnes - Couronnes Automobiles funéraires

CINEMA ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation de la grande comédie

LE BLUFFEUR
avec André Luguet

Dès demain
Un film extraordinaire
NON COUPABLE

TEL. 714

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation à **TARIF REDUIT** de

TOUT POUR L'AMOUR avec JEAN KIEPURA et LUCIEN BARROUX

Dès demain
UN GRAND FILM POLICIER
PULLMAN 12

Téléph. 1300

A LOUER

un bel

Appartement

de 5 pièces, avec tout confort, à la rue de Lausanne, 45. 12848
S'adresser chez M. G. de Weck, rue de Romont, 18, 11^{me} étage.

Le bon dîner du **Vendredi**

Ramequins au Gruyère à 20 ct. Pâtés chauds au poisson, 25 ct. 8-14
Confiserie de Saint-Nicolas, Charles Leimgruber-Sommer, rue des Epouses. Tél. 4.56.

JEUNE FILLE

18 ans, parlant les deux langues, CHERCHE place comme **vendeuse** dans bon commerce de Fribourg.
S'adresser sous chiffres P 40815 F, à Publicitas, Fribourg.

Je serais acheteur de

foin

nouveau. — Faire offres avec quantité et prix à **Emile Déforel, marchand de bétail, Belfaux**. 12980

Vente juridique

(2^{es} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **samedi 16 juin**, à 10 h., au garage du Varis, N° 261, rue de Morat : 2 camionnettes, 1 auto « Citroën », 1 cric, 1 perceuse, 1 tour, etc. 12988

A LOUER

pour le 25 juillet 1934, **deux jolies pièces**, indépendantes et attenantes, avec chauffage centr., conviendraient aussi pour bureaux. 84-5
S'adresser à **MM. Weck Aebly & Cie, banquiers**, 130, rue Saint-Nicolas.

A VENDRE

Billard

avec tous les accessoires et divers autres meubles. Occasions vraiment uniques. Profitez au plus vite. 12986
S'adr. : **Hôtel Terminus, Fribourg**.

Vente juridique

(1^{re} enchères)

L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **samedi 16 juin**, à 9 h., au domicile de **Sudan Laurent**, N° 4, Stalden : 1 canapé, 1 radio.



avec lesquelles
on fait une confiture
en 10 minutes
avec **Opekta!**

Toute la famille se réjouit de manger de la confiture de fraises ; mais c'est la maîtresse de maison seule qui en a le souci. Non pas seulement parce que la préparation en est laborieuse, mais aussi parce qu'il faut la cuire souvent pendant des heures... et cela dépend en général toujours du hasard si la confiture prend bien et si la gélification se fait correctement. Car ce sont justement les fraises qui ne veulent pas se gélifier convenablement et elles ne prennent de la consistance qu'après une longue cuisson. Mais pendant ce temps la belle couleur disparaît, l'arôme délicieux et, en fin de compte, les principaux éléments nutritifs s'en vont en vapeur. Et pourtant, tous ces inconvénients peuvent être évités d'un seul coup : Opekta met à la disposition de la maîtresse de maison le résultat de plusieurs années de recherches scientifiques faites avec les sortes de fruits les plus différentes ; car Opekta est le produit gélifiant naturel extrait des pommes jonne d'or et avec lequel les fraises prennent infailliblement après 10 minutes de cuisson seulement et cela sans aucune difficulté. Cela ne saurait manquer ! On obtient avec la même quantité de fruits sensiblement plus de confiture que ce n'était le cas jusqu'à présent ; en outre la fraîche couleur naturelle des fruits, leur arôme délicat

et les principaux éléments nutritifs se conservent en entier. Faire de la confiture de fraises avec Opekta n'est vraiment plus un art ; car c'est le cas de dire que la nature vient maintenant en aide à la nature, c'est à dire à elle-même.

Recette pour préparer avec Opekta la confiture de fraises : Laver, épurer et égoutter soigneusement 3 1/2 livres de fraises et les couper en morceaux. Ajouter 4 livres de sucre. Faire cuire fortement pendant 10 minutes ; ajouter ensuite le contenu d'un flacon d'Opekta et le jus d'un citron en remuant à fond. Puis laisser cuire fortement encore pendant un instant, remplir immédiatement tout chaud les bocaux et fermer ceux-ci. Et voilà ! C'est fini ! Ce procédé n'est-il pas tout simple ? Des recettes détaillées pour confitures et gelées de toutes les sortes de fruits sont jointes à chaque emballage d'Opekta.

Réduction de prix : Opekta liquide, le flacon frs. 1.30
Nouveau ! Opekta en poudre, en sachets de cellophane 30 cts.
Tous les renseignements désirables sont donnés volontiers et à titre gracieux par le
SERVICE DE RENSEIGNEMENTS OPEKTA, BALE, NAUENSTRASSE 63

OPEKTA

DETAILLANTS, ATTENTION ! Opekta est demandé maintenant partout. Tout magasin bien agencé a de l'Opekta en dépôt. Vous êtes-vous approvisionnés suffisamment ? Si non, faites votre commande encore aujourd'hui !

HOTEL DE Fribourg

PREMIERE SOIREE INTERNATIONALE

AU RESTAURANT-BRASSERIE
le vendredi 15 juin

(Autour du monde), par **Claire Hegedus** et son fameux orchestre.

PROGRAMME :

- Suisse :** Marche du Tir Fédéral
Ouverture de l'opéra Guillaume Tell, Rossini
- France :** Mon cœur s'ouvre à ta voix
Saint-Saëns
- Espagne :** Valse espagnole
Metra
- Italie :** Santa Lucia
Les triomphes de Verdi, Arr. Weininger
- Mexique :** La Paloma
- Argentine :** Adios mi vida, Tango Paso Doble Castrucho
- Autriche**
(Vienne) : Chansons viennoises
- Roumanie :** Hora-Hora
- Hongrie :** Csárdás
Zigeunerweisen
Soliste : Mademoiselle Hegedus Sarazate
- Russie :** « Le Zarewitsch »
Lehár
- Angleterre :** « Indian love »
Frieul
- Chine :** Quelques airs de l'opérette
« Le Pays du sourire »
Lehár
- Scandinavie :** Solveyg's Lied
Marche triomphale
Grieg
Grieg
- Suisse :** « Le Chalet »
J. Bovet

Grandes pêches!

Des **POISSONS DE MER EXTRA FRAIS** grâce aux nouveaux transports spéciaux, beaucoup plus rapides.

- la livre
- BONDELLES** vidées extra Fr. 1.50
 - FILET** frais, superbe » .90
 - FILET** danois, petit, blanc » 1.20
 - CABILLAUD** français extra » 1.10
 - COLIN** français, extra » 1.80
 - SOLES** d'Ostende, fraîches » 1.80
 - SAUMON** frais, **PERCHES** grosses et petites. — **FERRAS, BROCHETS**, etc.



Poissons frais
Vendredi matin et dès jeudi après midi
GRANDE VENTE

Magasin : 15, rue du Tir. — Banc aux Cordeliers
Service à domicile. Expédition par poste et C. F. F.

WEISSENBACH - COUPONS D'ÉTÉ

Lainages - Soieries - Cotons

dès le 15 JUIN

Vente juridique de fleuries

Jeu 21 juin 1934, dès 13 heures, devant le domicile de **Léonard Mottas**, agriculteur, à **Ponthaux**, l'office vendra au plus offrant et au comptant les fleuries de foin et regain d'environ 60 poses, 2 poses de pois et 3 poses de pommes de terre. 12989

Office des faillites de la Sarine.

A remettre, tout de suite ou date à convenir, à Fribourg,

BON MAGASIN d'épicerie bien situé

S'adresser sous chiffres P 12925 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande jeune

OUVRIER

maréchal. 12981
S'adresser : forge Le Mouroz.

VILLE DE FRIBOURG

Mise en soumission

Le Conseil communal de Fribourg met en soumission la fourniture de 90 chaises et pupitres pour le kiosque à musique, selon types déposés au Secrétariat de l'Edilité.

Direction de l'Edilité.

Réduisez vos dettes hypothécaires, cautionnements et soucis



en vous adressant à la COBAC

Coopérative de Bâtisse et de Conversion d'hypothèques, COBAC,

Première caisse suisse de libération de dettes

Agence générale p^r le canton de Fribourg :

H. SCHWAB, Meyriez/Morat
Téléphone 2.55

VOS VIEUX SERVICES DE TABLE DEVIENDRONT COMME NEUFS...

si vous en confiez la réargenture à un spécialiste qui vous garantira un travail irréprochable à très bon compte.

Renseignez-vous sans engagement à la

Maison Buntschu

AD. ZWICK, succ.

Court Chemin, 62 Fribourg.

On demande pour tout de suite 34325

JEUNE FILLE

de 15-17 ans, bonne travailleuse et aimant les enfants, pour s'occuper des travaux du ménage et garder les enfants.

Fam. Chiappori-Hofer, Meggen, Ct. Lucerne.

A VENDRE

près d'un village, entre Bulle et Fribourg

Beau domaine

d'environ 30 poses, avec maison d'habitation remise à neuf, grange à pont, remise, porcherie, superbe verger, etc.

MM. REICHLIN et Cie, BULLE (Service des gérances).

A LOUER

APPARTEMENTS

avenue de Péroles, rue de Lausanne et Gambach. 12380

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Guillaume Weck, rue de Romont, 18, Fribourg, 11^{me} étage.

Café-restaurant St-Pierre

(Rue du Tir - Fribourg)

La soussignée remercie sa nombreuse et fidèle clientèle pour la confiance qu'elle lui a toujours témoignée et prie de bien vouloir la reporter sur son successeur, M. Albert Tissot.

Mme Veuve Heimo.

Se référant à l'avis ci-dessus, le soussigné porte à la connaissance de son ancienne clientèle et du public en général qu'il desservira, à partir du vendredi 15 juin, cet établissement et qu'il s'efforcera, par un service soigné et des consommations de tout premier choix, de mériter la confiance qu'il sollicite. 12984

Se recommande :

A. Tissot-Jaquier.

SOUSSION

L'Usine à gaz de la ville de Fribourg ouvre un concours public parmi les entrepreneurs domiciliés dans la ville de Fribourg, pour les travaux concernant la plateforme du calibrage à coke.

- 1. Terrassements, maçonnerie et béton armé
2. Portes roulantes

Plans, conditions et formulaires de soumission au bureau du soussigné.

Les offres, sous pli fermé avec la mention « plateforme du calibrage » sont à adresser à la direction de l'Usine à gaz jusqu'au 25 juin, à 10 heures.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 25 juin, à 11 heures, dans la salle du Conseil communal, en présence des intéressés.

12974

La direction des travaux :

Béda Hefti, ingénieur, Schönberg, 9.

Mgr BESSON

DISCOURS ET LETTRES PASTORALES

Table with 6 columns (I-VI) and 2 rows of years and prices.

LIBRAIRIES ST-PAUL • FRIBOURG

Place St-Nicolas. Tél. 197 Péroles, 38. Tél. 3,79

LES

Meubles Simmen

SONT BEAUX • de QUALITÉ • AVANTAGEUX

GRAND CHOIX DE CHAMBRES A COUCHER SALLES A MANGER

depuis Fr. 1.100.-

FUMOIRS ET SALONS BELLE COLLECTION DE TISSUS DE DECORATION

très CONFORTABLES

Visitez nos expositions Demandez nos catalogues Devis et projets d'ensembles

T. SIMMEN + C. S. A.

FABRIQUE DE MEUBLES Lausanne, Rue de Bourg, 47 - Brugg (Argovie) - Zurich



Représentants (es)

Dames ou messieurs sont demandés. Article nouveau breveté. Placement facile dans chaque ménage. 40810

Chauffeur-mécanicien

fribourgeois, posséd. permis de conduire, de Zurich, sachant les deux langues, cherche place pour tout de suite ou à convenir.

JEUNE FILLE capable

cherche place comme fille de salle ou sommelière. Parle l'allemand et le français. Certificats à disposition.

S'adr. à Anna Mathys, Saint-Cergue, sur Nyon, Poste restante. 40811

Vente juridique d'immeubles

L'Office des faillites de la Glâne vendra, en 11^{me} enchère, le mardi 19 juin 1934, à 11 h., salle du tribunal de la Glâne, à Romont, les immeubles de Placide Oberson, à Villargiroud, comprenant habitation, grange, écurie, fenil, jardin, prés et champs de 226.211 m².

Les immeubles seront vendus avec les fleuries en foins. L'adjudication sera donnée au plus offrant. 12973

A VENDRE à la route de la Glâne

jolie maison avec grand jardin. Belle vue sur les Alpes. Prix avantageux. S'adresser à XAVIER THALMANN, 2 rue de Romont. 12979

Myrtilles fraîches

pour stériliser : 1010-1 10 kg. Fr. 6.20 5 kg. » 3.15

Manfrini, Fils, Ponte-Cremenaga (Tessin).

Toujours

Porto Authentique Fr. 1.95 Malaga Authentique 1.45

Maison Jos. Baserba, Fribourg

On demande tout de suite

APPRENTI boulanger-pâtissier

Faire offres sous chiffres P 12938 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer

appartement 4 pièces, cuisine, balcons et toutes dépendances. S'adr. rue Grimoux, 8, au 2^{me} étage. 12776

Nous sommes acheteurs de toutes catégories de

vaches à saucisse

aux meilleurs prix. 2290 Gaillard Frères, Place de la Foire, Bulle, téléphone 151.



Sandales

de qualité

en cuir brun, semelles cuir ou crêpe Nos 22-26 Nos 27-29 Nos 30-35 Nos 36-42 Nos 43-46

Fr. 4.90 5.90 6.90 7.90 8.90

KURTH, Fribourg

Vente de Vins

Lundi 18 juin, à 11 heures, avenue de la Gare, 25, Lausanne, l'office des faillites vendra aux enchères, au comptant et à tout prix : 900 l. Johannisberg et 900 l. Fendant en 2 vases, de même qu'un ovale vide de 1300 l., à l'état neuf. 452-82

Lausanne, le 12 juin 1934.

Le préposé : E. PILET.

Advertisement for entrepreneurs: 'Ois aux entrepreneurs Si vous voulez obtenir rapidement sur votre chantier perches et plateaux d'échafaudages, appelez le 15.70 à Fribourg (Etablissements Winckler).

Location d'Hôtel

Le CERCLE CATHOLIQUE DE SEMSALES met en soumission la location de son établissement désigné sous 1, enseigne d'HÔTEL DE VILLE ET DE LA GARE dudit lieu, pour le terme de 6 ans, dès le 1^{er} janvier 1935.

Cet immeuble complètement restauré, ayant le siège de la Justice de Paix, poids public, garage, grande salle pour représentations, offre à tout preneur sérieux un avenir assuré. 2366

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions avec la soumission « Soumission, Hôtel de Ville, Semsales », auprès du président du Cercle, M. Gaudard, député, Semsales, jusqu'au 4 juillet 1934, à 6 h. du soir.

Papiers peints GRAND CHOIX à bon compte chez W. BOPP, tapissier décorateur, Fribourg Rue du Tir, 8 Tél. 1648

Vente juridique d'immeubles

L'office des faillites de la Glâne vendra, en 1^{re} enchère, le 16 juin 1934, à 11 h., salle du tribunal de Romont, les immeubles appartenant à Edwina Ackermann-Siffert, à Chavannes-sous-Orsonnens, comprenant habitation, grange, écurie, jardin, prés et champs de 27 poses, domaine situé à proximité de la gare des C. F. F. de Chénens. Taxe cadastrale : Fr. 41,000.—. Estimation : Fr. 33,400.—. 12972

Ebénistes Atelier d'ébénisterie, spacieux, complètement installé, avec logement, à louer, à Bulle. Adresser demandes sous chiffres P 2363 B, à Publicitas, BULLE.

ON DEMANDE un bon

aide-fromager pour date à convenir. S'adresser : Laiterie de Mézières-Romont.

CUISINIÈRE Personne expérimentée, de confiance, demande place de ménagère, chez personne seule. S'adresser par écrit, sous chiffres P 40814 F, à Publicitas, Fribourg.

jeune fille pour servir au café et aider au ménage. S'adr. : Mme Dorthe, café du Flon, Oron-la-Ville, téléphone 94154.

A VENDRE 1 beau PALMIER S'adresser sous chiffres P 12969 F, à Publicitas, Fribourg.

AUTO Whippet 11 CV.

A VENDRE

Voiture spider, 2 places, en bon état de marche, très forte grimpeuse. Prix : Fr. 1000.— S'adresser à A. Boss, technicien, PULLY-NORD, Lausanne. 1036-1 Téléphone 33.275.

DROIT comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Bas prix depuis Fr. 13.50. Envoi à choix. R. Michel, art. sanitaires, Mercerie, 3, Lausanne.

Vélo de dame

Occasion, serait acheté tout de suite. 40813 S'adresser à Mlle Doussé Lina, Arconciel.